



# RAPPORT ANNUEL

## 2022-23

# RAPPORT ANNUEL



2022-2023

*De gauche à droite : Keara Grey (Consultante en travail social), Martine Paquet (Registraire), Laure Piccetto (Agente de communication), Shae McCarthy (Gestionnaire du bureau) et Miguel LeBlanc (Directeur général).*

# TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la Présidente.....	03
Rapport du Directeur général.....	04
Direction stratégique de l'ATTSNB.....	05
Rencontrez notre conseil d'administration.....	06
Rencontrez nos Président(e)s des comités.....	06
Rencontrez notre équipe.....	07
Plan stratégique de l'ATTSNB.....	08
Développement de l'Association.....	13
Statistiques des membres.....	19
Statistiques de communication.....	20
Rapport de la représentante de l'ACTS.....	22
Rapports des comités.....	23
Rapports des chapitres.....	28
États financiers.....	34

# Rapport de la Présidente



*Géraldine Poirier Baiani, TSI  
Présidente de l'ATTSNB*

J'aimerais commencer par dire que ce fut un honneur et un grand privilège d'avoir eu l'occasion d'être votre présidente et d'aider à promouvoir la mission de l'ATTSNB de promouvoir l'excellence dans l'exercice de la profession du travail social et de protéger la population pendant les dernières quatre années.

En prenant du recul, cela a été chargé, palpitant et parfois difficile. Nous avons eu une succession d'événements importants. Une expérience unique due à la pandémie, de l'agitation ouvrière significative, de grands changements législatifs avec l'ATTSNB et le gouvernement, et bien sûr, des problèmes de recrutement et de maintien en poste. Je suis particulièrement fier des éléments suivants :

- La nouvelle législation et les nouveaux règlements administratifs de l'ATTSNB que nous avons introduits en 2019 et 2020 qui ont ajouté le « diagnostic » au domaine de pratique.
- Nous avons réussi à convaincre l'Association of Social Work Boards (ASWB) de développer un examen en français ; ceci est en cours de développement par un groupe de travailleurs sociaux Canadien et Américains et devrait être disponible en 2026.

- Nous avons pu obtenir un surplus de 300 000 \$ du gouvernement provincial pour notre campagne publique qui se poursuit à ce jour.
- Nous avons également participé à de nombreuses entrevues médiatiques dans les journaux, à la radio et à la télévision.
- Nous avons réuni des employeurs, des éducateurs, des syndicats et des dirigeants du travail social pour élaborer un plan de recrutement et de maintien en poste de cinq ans, basé sur les résultats du sondage auprès de nos membres.
- Nous avons participé à l'amélioration de la nouvelle Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes. Ce fut un moment historique lorsqu'ils m'ont permis, ainsi qu'à trois autres personnes, de témoigner devant le comité parlementaire. Nos suggestions ont été ajoutées à la Loi. Cette nouvelle loi reconnaît spécifiquement les travailleurs sociaux inscrits (TSI) comme la profession qui fournit des services de protection de l'enfance. Cela souligne l'importance de la profession et protège également les clients.
- Nous avons construit des ponts et forgé des terrains d'entente avec de nombreux groupes, y compris le SFCP, les Premières Nations, divers ministères gouvernementaux, les conseillers en services sociaux et le nouveau et futur département de travail social de l'UNB-SJ.
- Et enfin, le projet de loi sur lequel vous voterez lors de l'AGA de 2023. Celui qui introduira un nouveau paraprofessionnel appelé technicien en travail social. Cela fait suite à une recommandation du Comité directeur sur le recrutement et le maintien en poste et a été mentionné à maintes reprises tout au long du sondage sur le recrutement et le maintien en poste. Cette législation n'est pas parfaite, aucune ne l'est, elle implique toujours un compromis, et celle-ci n'est pas différente, mais il est essentiel que vous compreniez son importance alors que nous nous tournons vers l'avenir. Nous avons également élaboré une longue liste de positions politiques et de documents, mais je n'ai pas la place de tous les énumérer.

Avant de conclure, permettez-moi d'exprimer certains de mes espoirs pour l'avenir de cette organisation. J'espère que nous, en tant que membres de l'ATTSNB, penserons au futur et pourrons accélérer notre préparation et notre impact parmi un avenir compliqué et en évolution rapide. J'espère que nous pourrons observer et capter les signaux, qu'ils soient technologiques, économiques, environnementaux ou mondiaux. L'avenir est souvent devant nous, il faut constamment chercher. J'espère que notre avenir verra plus d'équité parmi nos groupes minoritaires, élargira la réflexion sur le travail social lié à la santé et pratiquera pour un avenir en évolution rapide.

Et une note de remerciement ; Je dois exprimer ma dette de gratitude envers les membres du conseil d'administration pour leur amitié, leur soutien inestimable et leurs conseils. Vous êtes l'équipe de direction qui guide la direction de cette association, vous représentez les membres et vous avez rendu ce voyage si enrichissant.

J'aimerais également rendre hommage au personnel de l'ATTSNB, Miguel, Martine, Keara, Shae et Laure, dont les efforts quotidiens ont permis au bon fonctionnement de l'Association. J'admire leur dévouement à ce travail et je crois que je m'y suis aussi fait des amis pour la vie. Pour moi personnellement, ceci a été une expérience extrêmement enrichissante. Nous avons encore beaucoup à faire et nous pouvons toujours faire mieux, mais je suis convaincu que nous avons les outils et les personnes pour le faire !

Respectueusement soumis,

**Géraldine Poirier Baiani, TSI**  
**Présidente**

## Rapport du **Directeur général**



*Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI*  
*Directeur général*

En tant que directeur général, je suis responsable de diriger, de planifier et d'exécuter la mise en œuvre des quatre piliers du plan stratégique de l'ATTSNB (participation des membres, promotion de la profession, protection du public et gouvernance et ressources) conformément à la mission de l'Association de protéger la population et promouvoir l'excellence dans l'exercice de la profession de travail social. Nous envisageons une organisation professionnelle qui reflète les valeurs du travail social, qui donne l'exemple en matière de déontologie et qui inspire confiance à la population alors que nous réalisons nos projets opérationnels tout au long de l'année.

Je suis également responsable de fournir un leadership stratégique et un soutien exécutif à la présidente et au conseil d'administration pour répondre à la vision, à la mission et aux objectifs stratégiques de l'organisation. Comme toujours, je vous encourage à passer en revue nos piliers stratégiques et tous les rapports des comités, qui donnent un aperçu de certaines des activités stratégiques que l'Association a exécutées au cours de la dernière année.

Cette année, je tiens particulièrement à souligner le travail du Comité stratégique de recrutement et de maintien en poste en travail social, que j'ai eu le plaisir de présider. Le comité se concentre sur l'état actuel et futur de l'offre et de

la demande des travailleuses et travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick afin de combler les lacunes par le biais de la stratégie quinquennale de recrutement et de maintien en poste, dirigée par l'Association. Vous trouverez plus de détails sur les initiatives de la stratégie de recrutement et de maintien en poste tout au long du rapport.

### **Conseil d'administration**

Nous sommes heureux d'avoir des représentants de toute la province au sein de notre conseil d'administration. Avoir une représentation de toutes les régions du Nouveau-Brunswick, y compris un représentant du public nommé par le ministre de la Santé, offre une richesse de perspectives, de connaissances et d'expériences qui est cruciale pour remplir la mission de l'ATTSNB de protéger la population et d'assurer l'excellence dans l'exercice de la profession du travail social. Il y a présentement certains postes vacants au sein du conseil d'administration. Si vous êtes intéressé à combler ce poste, nous vous encourageons à communiquer avec le bureau de l'ATTSNB.

Le conseil d'administration s'est réuni cinq fois au cours de cet exercice, y compris une réunion pour discuter de l'ébauche des modifications à la Loi de l'ATTSNB qui est présentée à l'assemblée générale annuelle de cette année. Les réunions du conseil d'administration offrent l'occasion de discuter des différentes

initiatives des chapitres, des préoccupations, des projets spéciaux et de la gouvernance de l'Association, et d'autres questions importantes. Je tiens à remercier tous les membres de l'exécutif et du conseil d'administration pour leur leadership et leur engagement continu envers l'Association, en veillant à ce que les deux mandats prévus par la loi soient remplis.

Je tiens particulièrement à remercier Géraldine Poirier Baiani qui est Présidente de l'Association depuis quatre ans, maintenant. J'ai apprécié de travailler avec elle sur d'innombrables projets et je crois que nous avons apporté des changements stratégiques importants, que j'ai hâte de poursuivre avec Carole Gallant, la nouvelle Présidente de l'ATTSNB, qui poursuivra l'excellent travail de l'Association dans son nouveau rôle.

### **Personnel**

Je tiens à exprimer ma sincère appréciation et mes remerciements à mon équipe : Martine Paquet, Registraire; Keara Grey, Consultante en travail social; Laure Piccetto, Agente de communication; et Shae McCarthy, Gestionnaire du bureau. L'Association accueillera plusieurs étudiants au cours de l'année prochaine pour effectuer des stages et des placements avec nous.

### **Commités**

Les comités de l'ATTSNB ont été très occupés cette année, s'engageant activement dans une variété de projets, spécifiques à leurs rôles de comité. Je suis reconnaissant pour le travail de chaque comité et j'apprécie énormément le dévouement des membres qui continuent de donner de leur temps pour l'avancement de notre profession et celle de l'ATTSNB. J'ai hâte de voir leur travail en cours pendant l'année à venir.

### **Chapitres**

Les chapitres jouent un rôle précieux dans notre association car ils aident à créer un espace accueillant où les membres peuvent se rencontrer et continuer à grandir en tant que professionnels et en tant que collègues. Je tiens à remercier toutes les personnes impliquées dans leurs chapitres locaux pour leurs efforts continus afin d'offrir des activités sociales et éducatives aux membres de vos régions.

**Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI**  
Directeur général



*Judi Levi (gauche), Miguel LeBlanc (milieu),  
et Géraldine Poirier Baiani (droite)  
pendant une visite à Neqotkuk  
(Première Nation de Tobique)*

# Direction stratégique de **l'ATTSNB**

## **VISION**

Est celle d'un organisme professionnel qui est à l'image des valeurs auxquelles on est attaché dans le travail social, qui donne l'exemple en matière de déontologie et qui inspire confiance à la population.

## **MISSION**

De protéger la population et de favoriser l'excellence dans l'exercice de la profession de travail social.

## **VALEURS**

- Respect de la dignité et de la valeur inhérente des personnes et poursuite de justice sociale
- Intégrité dans l'exercice de la profession
- Confidentialité dans l'exercice de la profession
- Compétence dans l'exercice de la profession
- Diversité

## PILIERES STRATÉGIQUES DE L'ATTSNB

Les piliers stratégiques de l'ATTSNB sont les suivants:

Pilier 1 - Participation des membres

Pilier 2 - Promotion de la profession

Pilier 3 - Protection du grand public

Pilier 4 - Gouvernance et ressources

# Rencontrez notre **Conseil d'administration**

### EXÉCUTIF

Présidente – Géraldine Poirier Baiani, TSI

Vice-Présidente – Carole Gallant, TSI

Trésorier – Luc Poitras, TSI

Secrétaire – Julie Ouellette, TSI

### AUTRES REPRÉSENTANT(E)S

Représentante de l'ACTS – Barb Whitenect, TSI

Représentant de la Première Nation Mi'gmaq – Vacant

Représentant de la Première Nation Wolastoqey – Vacant

Représentante du public – Candice Pollack

### DIRECTEURS ET DIRECTRICES DES CHAPITRES

Péninsule Acadienne – André-Marc Friolet, TSI

Chaleur – Éric Gauvin, TSI

Comté de Charlotte – Vacant

Edmundston/Grand-Sault – Karine Levesque, TSI

Fredericton – Valerie DeLong, TSI

Miramichi – Mylène Morris, TSI

Moncton – Jenny Tracey, TSI

Restigouche – Tany Ndopedro, TSI

Saint John – Ian Rice, TSI

Sussex – Pamela Cole, TSI

# Rencontrez les Président(e)s des **comités**

### PRÉSIDENT(E)S DES COMITÉS

Règlements administratifs – Anne Caverhill, TSI

Plaintes – Omer Savoie, TSI

Discipline – Geneviève Forest-Allard, TSI

Éducation – Vacant

Examen – Geneviève Bourgeois, TSI

Consultatif autochtone – Vacant

Gestion – Géraldine Poirier Baiani, TSI

Pratique de la déontologie et des normes professionnelles – Jenny Tracey, TSI

Promotion de la profession – Théo Saulnier, TSI

Action sociale – Olivia Newcombe, TSI

Stratégie de recrutement et de maintien en poste en travail social – Miguel LeBlanc, TSI

# Rencontrez notre équipe

DIRECTEUR GÉNÉRAL



Miguel LeBlanc,  
BTS, MTS, TSI

Miguel dirige et gère une équipe d'employés professionnels. Il s'occupe de toutes les questions relatives au Conseil d'administration, aux chapitres, à la planification stratégique et aux relations avec les parties prenantes et les gouvernements.

REGISTRAIRE



Martine Paquet, TSI

Martine est la personnes-ressources dans les domaines des normes professionnelles, de la déontologie et des affaires disciplinaires. Martine offre aussi des services de soutien relative aux règlements qui s'appliquent aux demandes d'immatriculation.

AGENTE DE COMMUNICATION



Laure Piccetto

Laure est responsable de la création et de la planification d'activités liées aux communications et aux relations avec les médias. Ceci inclut la rédaction du matériel de communication et la planification/l'exécution des événements.

CONSULTANTE EN TRAVAIL SOCIAL



Keara Grey, TSI

Keara s'occupe des activités liées à la promotion de la profession du travail social, à la participation des membres et à la politique sociale. Elle fournit un soutien au Comité d'éducation, au Comité d'action sociale et aux initiatives de recrutement et de maintien en poste.

GESTIONNAIRE DU BUREAU



Shae McCarthy

Shae est le premier point de contact avec le bureau et s'occupe des demandes de renseignements généraux qui sont reçues chaque jour ainsi que de la réception des membres et du public. Shae offre une aide au personnel de l'association en coordonnant les activités administratives afin d'appuyer les objectifs, la vision et la mission de l'association. Elle soutient également les membres tout au long du processus de demande d'adhésion et de renouvellement.

# Plan stratégique de l'ATTSNB

Les quatre piliers de notre plan stratégique offrent une excellente occasion de changement pour notre association et nous encourageons tout le monde à prendre le temps de consulter le plan stratégique, qui se trouve sur notre site Web. Nous avons accompli beaucoup de notre plan cette année, mais les pages suivantes présentent un aperçu des principales réalisations de l'Association au cours de l'année 2022-23.

## PILIER 1 - PARTICIPATION DES MEMBRES

- Organisé et présenté l'Assemblée générale annuelle 2021-2022.
  - Travaillé avec le Chapitre de Restigouche pour présenter la conférence annuelle et le banquet 2021-2022.
- Organisé et animé la tournée des chapitres 2021-22.
- Fourni une séance d'information aux étudiants en travail social de l'Université de Moncton concernant l'ATTSNB, le processus de demande et les avantages de l'adhésion.
- Fourni une séance d'information aux étudiants en travail social de l'Université du Maine à Presque Isle concernant l'ATTSNB et le processus de demande.
- Rencontré plusieurs étudiants en travail social tout au long de l'année concernant le champ de pratique de la profession et l'apprentissage.
- Fourni une séance d'information aux étudiants en travail social de l'Université de Moncton concernant le processus de plainte de l'ATTSNB et l'outil de prise de décision déontologique.
- Exécution d'un concours de bien-être de 4 semaines pour promouvoir le bien-être des membres pendant le Mois du travail social.
- Collaboré avec l'ACTS pour offrir des webinaires, dont trois dans le cadre du Fonds de développement professionnel de l'ATTSNB :
  - *Running on Empty: Vicarious Trauma*
  - *Meet People Where They Are At: Incorporating Harm Reduction into your Social Work Practice*
  - *Human Trafficking in Canada (en partenariat avec le Défenseur des enfants et des jeunes du N.-B.)*
  - *La traite des personnes au Canada (en partenariat avec le Défenseur des enfants et des jeunes du N.-B.)*
  - *Understanding Concurrent Disorders and Exploring Best Practices*
  - *A Structural Approach to Trauma-Informed Care*
  - *Engaging Clients and Their Families in Clinical Work*
- Préparé et envoyé 41 courriels de masse aux membres, y compris le bulletin trimestriel de l'ATTSNB, les possibilités de formation continue, les consultations des membres, et plus encore.
- Rencontré des représentants de la Première nation de Tobique pour discuter de la façon dont l'ATTSNB et leur gouvernement peuvent travailler en synergie avec les efforts de mise en œuvre de leur législation sur le bien-être de l'enfance.
- Agi à titre d'intervieweur de groupe pour l'entrée au programme de baccalauréat en travail social de l'Université St Thomas - École de travail social.
- Poursuivi les communications continues sur le site Web de l'ATTSNB et les médias sociaux.
- Aidé le chapitre d'Edmundston à élaborer et à déployer un sondage aux membres du chapitre.
- Rencontre avec le Directeur général de l'Association des travailleuses et travailleurs sociaux de l'Ontario en raison de leur intérêt à en savoir plus sur le processus de l'ATTSNB (engagement des membres et des intervenants) pour ajouter la pratique avancée à notre législation, car l'Ontario cherche à ajouter une catégorie de pratique avancée dans sa législation.
- Participation à l'activité sociale du chapitre de Fredericton pour célébrer la récipiendaire du prix Raoul Léger, Lorraine Whalley.
- Rencontre avec le chapitre de Fredericton pour discuter d'idées sur l'augmentation de la participation des membres lors des événements du chapitre.
- Participation à la conférence de la Mi'kmaq Wolastoqiyik Association of Social Workers à Fredericton.
- Travaillé avec le groupe d'assurances Co-operators (partenaire de l'ATTSNB) pour offrir deux séances d'information aux membres qui comprenaient des incitatifs de présence et ont élaboré un plan de collaboration continu pour 2023.
- Rencontré le ministère du Développement social à plusieurs reprises au sujet de la Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes concernant la consultation du Ministère.
- La Présidente de l'ATTSNB a été appelé à témoigner sur la Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes.
- Rencontré le Directeur général/Président de l'Ordre des conseillers en intégration communautaire du Nouveau-Brunswick à plusieurs reprises.

- Rencontré le nouveau réseau dirigé par la New Brunswick Teacher's Association (Association des enseignants) appelé Network for Caring Professionals in the School Systems (Réseau des professionnels attentionnés dans les systèmes scolaires), qui compte quelques professionnels qui travaillent dans le système scolaire pour discuter de problèmes potentiels.
- Rencontré le consultant en navigation de l'PSFE, ministère de la Santé, concernant les diplômes internationaux en travail social.
- Rencontre avec la registrataire de l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (AI-INB) concernant leur expérience d'adaptation du programme Québec-France pour les infirmières formées en France.
- Participé à quatre rencontre du Comité consultatif de l'Université de Moncton.

## PILIER 2 - PROMOTION DE LA PROFESSION

---

- Rencontré la firme de Marketing m5 à plusieurs reprises pour discuter des résultats de la campagne promotionnelle et pour discuter des besoins de financement pour poursuivre la campagne.
- Participé à l'examen d'agrément du programme d'évaluation de l'Université de Moncton.
- Distribué des centaines d'articles promotionnels aux membres dans toute la province.
- Participé à plusieurs entrevues médiatiques, notamment :
  - o New Brunswick overhauls child welfare legislation, CBC News;
  - o N.B. child welfare bill changed to add children's rights, tracking outcomes of youth in care, CBC News;
  - o Une nouvelle loi pour intervenir plus rapidement auprès des enfants à risque, Acadie Nouvelle; and
  - o New Brunswick library system tries adding social work to its services, CBC News;
- Rencontré Alesha Gaudet, Directrice par intérim de la Direction des soins de longue durée et de la protection des adultes au Développement social.
- Rencontré Julie Weir, PDG de l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick.
- Rencontré la Direction de l'égalité des femmes au sujet de leur demande pour que l'ATTSNB dirige un projet qui serait financé à 100 % par eux par le biais d'un financement fédéral en raison de notre compréhension de la ligne d'écoute téléphonique sur la violence fondée sur le sexe et de notre crédibilité en tant qu'organisation.
- Participé aux réunions du groupe de travail sur le service de soutien aux personnes ayant un handicap.
- Participé à la réunion du Comité de leadership stratégique Avenir NB dirigé par le ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail avec des dirigeants clés de divers secteurs pour discuter des opportunités et des avantages de l'apprentissage par l'expérience (par exemple, discuter de la possibilité pour le gouvernement de couvrir les frais de déplacement ou de logement des étudiants en travail social effectuant un stage dans des régions difficiles à recruter).
- Rencontré le réseau des organismes de réglementation de la santé du Nouveau-Brunswick.
- Rencontré les fondateurs de Wiki Academy pour mieux comprendre leur programme et discuter des opportunités futures au Nouveau-Brunswick.
- Assisté à une présentation du ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail concernant Avenir NB.
- Rencontré un étudiant de MTI concernant l'ATTSNB et la profession du travail social.
- Fourni une présentation aux travailleurs sociaux du Centre de santé communautaire de Fredericton concernant les Normes concernant la capacité des mineurs à consentir aux services de travail social.
- Participé au dîner de gala gastronomique et œnologique pour la Fondation Muriel McQueen Fergusson.
- Participé à la réunion du comité de sélection du Prix du lieutenant-gouverneur pour l'excellence en vieillissement.
- Participé à la réunion semestrielle du Réseau de réglementation des professions de la santé du Nouveau-Brunswick.
- Rencontré le ministère du Développement social pour leur dialogue consultatif concernant les soins aux personnes âgées au N.-B.
- Fourni une présentation aux étudiants en travail social concernant la capacité des mineurs à consentir aux services de travail social.
- Fourni une présentation aux travailleurs sociaux dans le domaine de la santé mentale concernant la capacité des mineurs à consentir aux services de travail social.
- Rencontré le personnel et le directeur du programme de formation continue de l'Université de Moncton concernant leur mandat et les projets à venir.
- A assisté au Gala d'Avenir NB à Saint John.
- Participé au Forum sur la gouvernance de l'information sur la santé à l'ère numérique.

- Participé à la réunion nationale concernant la conversation sur le maintien de la compétence (avec d'autres organismes de réglementation du travail social).
- Réuni pour examiner et fournir des commentaires à l'ACTS concernant l'énoncé de position sur la lutte contre le racisme.

## PILIER 3 - PROTECTION DU GRAND PUBLIC

---

- Rencontre avec la directrice générale de l'Association des diététistes, Nicole Bishop, pour discuter de l'approche de l'ATTSNB à l'égard des titres de compétences à l'étranger.
- Rencontre avec des représentants du ministère de la Santé et de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail au sujet de la Loi sur l'enregistrement équitable et du processus d'équivalence des diplômes étrangers.
- Participé à la première Coalition de la main-d'œuvre de travail social avec l'ASWB. Le Directeur général est l'un des quatre représentants canadiens nommés par l'ASWB pour siéger au sein de cette coalition nord-américaine responsable du recensement du travail social, de l'analyse des pratiques et de l'élaboration du nouvel examen adapté en français et en espagnol.
- Ouvert le processus de renouvellement d'adhésion en ligne 2023-2024, mise à jour du formulaire de renouvellement, rencontré les membres de l'équipe à l'interne concernant la répartition des responsabilités, le calendrier de communication, coordonné avec les employeurs chargés des retenues sur la paie pour organiser le paiement à la lumière de l'augmentation des cotisations, et développé le Guide de renouvellement d'adhésion 2023-2024.
- Terminé le renouvellement de l'adhésion 2023-2024 et s'est réuni à l'interne pour examiner le renouvellement de 2022 et identifier les mises à jour nécessaires pour le renouvellement de l'adhésion 2023, puis a résolu de nouveaux problèmes de système avec le système de renouvellement en ligne du ministère de la Santé et mis en œuvre des solutions pour atténuer l'impact sur les membres et l'équipe.
- Participé à la réunion de direction du CCSWR et travail sur les finances. Le directeur général de l'ATTSNB est le trésorier du CCSWR.
- Tenu plusieurs réunions avec le comité du domaine de pratique et de déontologie de l'ACTS qui élabore le nouveau code de déontologie, et a assisté aux réunions du comité du code de déontologie de l'ACTS, qui comprenaient des groupes de discussion sur le nouveau code de déontologie (un en anglais, un en français).
- Participé à la rencontre d'éducation de l'ASWB à Chicago. La présidente de l'ATTSNB a donné une présentation sur le processus de l'ATTSNB pour la modernisation de la législation.
- Rencontre avec des représentants du ministère de la Santé concernant les Normes concernant la capacité des mineurs à consentir aux services de travail social et les Lignes directrices sur l'évaluation de la capacité des mineurs.
- Répondu aux questions d'éthique et de pratique des membres.
- Rencontré le comité ad hoc d'évaluation des capacités pour des mises à jour (de l'ATTSNB et des membres du comité) et pour discuter des prochaines étapes.
- Participation au processus de consultation pour la modification de la Loi sur le consentement médical des mineurs. Plus précisément, l'ATTSNB a communiqué avec les principaux intervenants, y compris le comité ad hoc d'évaluation des capacités, concernant les recommandations de la consultation de l'ATTSNB et a élaboré un dossier de recommandations pour la soumission de la consultation. L'Association a ensuite rencontré des représentants du ministère de la Santé pour faire le point sur les modifications apportées à la Loi sur le consentement médical des mineurs.
- Atténué les problèmes de formulaire ayant un impact sur le processus de candidature, le processus de réclamation, etc. sur le site Web.
- Participé à deux réunions avec la Coalition de la main-d'œuvre en travail social de l'ASWB qui regroupe les principales organisations de travail social à travers l'Amérique du Nord dans le but de créer un nouvel examen pour la future profession du travail social en abordant les discriminations systématiques, la langue (français et espagnol). L'ATTSNB exige un examen francophone avant que nous puissions opérer la catégorie de pratique avancée qui se trouve dans nos lois et règlements.
- Participé à la séance d'information du ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail et du ministère de la Santé concernant la Loi sur l'inscription équitable qui touche tous les organismes de réglementation du Nouveau-Brunswick.
- Élaboré une présentation et les documents supplémentaires pour la formation obligatoire sur la déontologie, les normes et les lignes directrices de l'ATTSNB concernant les Normes concernant les services de télésanté, l'utilisation de la technologie et la pratique du travail social et enregistré le webinaire en ligne et ajouté tout le matériel de formation sur le site Web pour la distribution et la communication aux membres.

- Présenté le code de déontologie de l'ATTSNB aux membres du personnel des services à la famille Oetj-goapeniag Elnoei.
- Élaboré un document pour la consultation budgétaire gouvernementale 2023-2024.
- Participé à la réunion d'accréditation CASWE pour le BTS de STU.
- Rencontré en Nouvelle-Écosse à Millbrook First Nation pour la réunion annuelle nationale des Directeurs généraux/Registrars.
- Courriel d'information mis à jour pour les professionnels de la santé formés à l'étranger afin de clarifier le processus et d'inclure des ressources complémentaires.
- Élaboré un plan de site Web pour clarifier le processus de candidature pour les membres potentiels et éliminer les redondances.
- Rédigé un nouveau formulaire de demande de membre et mise en œuvre de son déploiement.
- Développé le formulaire de vérification du retour de congé pour rationaliser la demande de taux réduit.
- Participé à la réunion du conseil d'administration du Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social.
- Rencontre avec le Directeur du programme de travail social de l'Université du Maine et de Presque Isle concernant les exigences d'application au Nouveau-Brunswick.

## PILIER 4 - GOUVERNANCE & RESSOURCES

---

- Travaillé sur la vérification des comptes avec les comptables de l'ATTSNB.
- Numérisé le processus d'enregistrement de rapport de paiement.
- Élaboré le programme de débits préautorisés et rencontré l'équipe de débits préautorisés chez UNI Caisse Populaire pour recevoir la formation sur le système de traitement des paiements en ligne.
- Mise à niveau du système Survey Monkey pour faciliter les sondages bilingues, ce qui permet à l'ATTSNB d'envoyer un sondage dans les deux langues au lieu de deux sondages distincts, facilitant ainsi l'envoi des sondages, l'analyse des données et l'accès pour les membres.
- Réintégré la nouvelle agente de communication.
- Compilé et créé le rapport annuel 2021-22.
- Travaillé avec le chapitre de Restigouche pour organiser l'AGA, la conférence et le banquet 2021-22.
- Numérisé le processus pour le dernier rappel de renouvellement.
- Envoyé un sondage sur le plan stratégique aux membres et préparé un rapport d'analyse des données.
- Tenue des réunions post-mortem avec le personnel de l'ATTSNB pour débriefer et apprendre des événements majeurs (AGA, conférence annuelle et cycle d'inscription en ligne dans une perspective d'améliorations continues).
- Participé à la réunion annuelle de l'ASWB à Scottsdale, Arizona.
- Assisté à la réunion nationale avec tous les DG/PDG des organisations de travail social aux niveaux provincial et national.
- Participé au petit-déjeuner du PDG avec un réseau des principales associations et sociétés du Nouveau-Brunswick.
- Poursuite du travail sur le développement de ressources pour les membres et d'un processus d'opérationnalisation des corporations professionnelles, mettant en évidence les domaines qui justifient de plus amples informations/clarté pour l'ATTSNB et les membres.
- Complété le manuel de formation du Directeur général.
- Acqui le nouvel espace de bureau.
- Acqui un logiciel Adobe mis à jour pour augmenter l'accès aux fonctionnalités.
- Processus interne clarifié pour les comptes débiteurs en ce qui concerne les listes d'emplois et les communications avec les membres.
- Rencontré le comité de gestion pour discuter du budget pour l'exercice 2023-2024.
- Collaboré avec Kensington Associates pour de la direction et de la facilitation lors de l'élaboration du plan stratégique de l'ATTSNB.
- Tenu des rencontres à l'interne concernant le plan opérationnel, les indicateurs clés de performance et la réalisation du plan stratégique 2017-2022.
- Rencontré UNI pour finaliser les investissements pour l'ATTSNB définis dans les directives d'investissement approuvées.
- Révisé et mise à jour le manuel de formation de Gestionnaire du bureau.
- Clarifié le système de classement électronique des comptes créditeurs et débiteurs.
- Rencontré le sous-ministre du Développement social et reçu un financement de 50 000 \$ correspondant à la contribution de l'ATTSNB pour la poursuite de la campagne promotionnelle.
- Élaboré des ventilations des données d'adhésion et de paiement pour soutenir le budget, le partenariat de la campagne publique avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail et les documents financiers.
- Présenté un résumé du partenariat de fin d'année à UNI Caisse Populaire.
- Collaboré avec le conseil d'administration pour élaborer le nouveau plan stratégique 2023-2028.

# PRIORITÉ STRATÉGIQUE - RECRUTEMENT ET MAINTIEN EN POSTE

---

- Tenu des réunions mensuelles avec le comité directeur de recrutement et de maintien en poste.
- Tenu des réunions mensuelles avec le Comité de protection de l'enfance de Développement social et du SFCP pour aligner leur travail sur le plan d'action quinquennal de la Stratégie de recrutement et de maintien en poste.
- Rencontré à plusieurs reprises concernant le IPC 5 pour discuter des principaux objectifs de la protection de l'enfance dans le plan d'action quinquennal.
- Rencontré le comité de la demande et le comité législatif à plusieurs reprises pour discuter de la possibilité d'ajouter des techniciens en travail social à la législation de l'ATTSNB et pour fournir des commentaires sur le document de travail qui a été distribué aux membres en novembre.
- Rencontré le ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail concernant les fonds pour le consultant en stratégie de recrutement et de rétention.
- Rencontré la directrice de l'EECD, Kim Korotkov, pour l'inviter à la stratégie de recrutement et de maintien en poste en raison de ses responsabilités de mise en œuvre du nouveau programme de travailleurs sociaux scolaires dans les écoles.
- Rencontré les Directeurs et responsables de la PSI pour présenter le rapport d'enquête auprès des membres et un aperçu de haut niveau des cinq indicateurs de performance clés pour le plan quinquennal.
- Tenu des réunions individuelles continues avec des personnes et des intervenants clés pour négocier un consensus sur un document final et des piliers stratégiques.
- Rencontre avec le président de l'Ordre des travailleurs sociaux du Québec concernant la profession réglementée de criminologue.
- Rencontré trois gestionnaires de Vitalité pour discuter des techniciens en travail social.
- Élaboré une ébauche de document de travail concernant les commentaires des techniciens en travail social pour le comité de législation et mise en œuvre des changements au document comme demandé.
- Rencontré le défenseur des enfants et de la jeunesse et le défenseur adjoint au sujet de la stratégie de recrutement et de maintien en poste.
- Rencontré le sous-ministre du Développement social au sujet de la stratégie de recrutement et de maintien en poste.
- Rencontré les représentants du SFCP 1418 à plusieurs reprises au sujet de la stratégie de recrutement et de maintien en poste.
- Rencontré le SFCP 1418, le sous-ministre, le sous-ministre adjoint, le sous-ministre adjoint à la retraite, le Directeur général, le Directeur du bien-être de l'enfance, le Directeur des ressources humaines de Développement social et l'ATTSNB pour discuter des questions de recrutement et de maintien en poste relatives au bien-être de l'enfance.
- Rencontré le Directeur de Future NB au sujet de son programme de soutien aux étudiants universitaires qui font des stages et/ou des stages sur le terrain.
- Rencontré le comité de recrutement et de maintien en poste en travail social.
- Rencontré la directrice du bien-être de l'enfance et la directrice générale de la région de Moncton au sujet de la stratégie de recrutement et de maintien en poste à plusieurs reprises.
- Rencontré le nouveau sous-ministre adjoint au Développement social.
- Rencontré le sous-ministre délégué des Finances et du Conseil du Trésor et le Directeur général au sujet de la stratégie de recrutement et de maintien en poste.
- Tenu des réunions mensuelles avec le comité directeur de la stratégie de recrutement et de maintien en poste pour élaborer le plan d'action quinquennal, le rapport et le diagramme de Gantt.
- Rencontré le Comité de la législation de l'ATTSNB pour examiner la législation actuelle de l'ATTSNB et identifier les sections à ajouter/modifier, ainsi qu'élaborer un nouveau projet de loi.
  - Rencontré le conseiller juridique de l'ATTSNB pour discuter des modifications à la Loi.
- Rencontré le Directeur général de T.-N.-L. parce qu'ils étudient le concept des techniciens en travail social pour leur province.
- Rencontré le ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail pour discuter des prochaines étapes pour opérationnaliser la stratégie quinquennale de recrutement et de maintien en poste, y compris le financement provisoire pour embaucher une autre personne (personnel) et le financement pour opérationnaliser d'autres composantes du plan.
- Un contrat élargi signé avec Kensington and Associates pour soutenir le développement d'une structure de responsabilisation et l'élaboration d'un plan d'action quinquennal.
- Tenue une session de cartographie de projet d'équipe interne pour les objectifs du diagramme de Gantt.
- Élaboré, préparé et distribué un sondage auprès des membres sur le recrutement et le maintien en poste.
- Analysé les données du sondage sur le recrutement et le maintien en poste des membres.

- o Élaboré une analyse et un rapport complet des données du sondage.
- o Élaboré des présentations pour le comité, les membres et des intervenants sur l'analyse des données du sondage sur le recrutement et le maintien en poste des membres.
- o Présenté les résultats et l'analyse des données au comité directeur de recrutement et de maintien en poste, au sous-comité de la demande et au comité de la législation de l'ATTSNB.
- Élaboré et publié le rapport final et d'une page basé sur l'analyse du sondage (élaborée par le comité de la demande).
- Examiné et révisé le diagramme de Gantt de la stratégie de recrutement et de maintien en poste pour clarifier, rationaliser et identifier les lacunes. Travaillé avec le représentant du ministère de la Santé pour apporter des recommandations au comité directeur.
- Élaboré une ébauche de rapport final pour le comité directeur de la stratégie de recrutement et de maintien en poste. Élaboré un projet de rapport et de documents mis à jour en conséquence, basé sur les décisions du comité.  
Rencontré les membres du chapitre de Saint Jean.
- Envoyé un document de travail sur les techniciens en travail social aux membres. Recueilli et organisé les commentaires des membres.
- Organisé une tournée des chapitres pour discuter des techniciens en travail social et élaboré le matériel de présentation.
  - o Rencontré les chapitres d'Edmundston, Chaleur, Restigouche, Sussex, Péninsule Acadienne, Saint Jean, Moncton, Fredericton, et Miramichi pour la tournée des chapitres.
- Recueilli, organisé et distribué les commentaires reçus tout au long de la consultation des membres.
- Déclaration envoyée au journal Times and Transcript et à Radio Canada pour confirmer le soutien de l'Association pour le placement rémunéré sur le terrain et comment cela pourrait être une opportunité de recrutement.
- Rencontré UNB SJ à deux reprises.
- Réunion coordonnée entre le NBCC et la Première Nation de Tobique dans leur communauté sur la possibilité de créer un programme de travailleurs communautaires des services sociaux du NBCC (programme de techniciens en travail social) offert dans leur communauté.
- Facilité les rencontres entre l'Université de Moncton et le NBCC pour développer un cheminement (2 + 3) pour un diplôme de BTS.
- Appuyé l'élaboration d'une demande de financement pour les titres de compétences étrangers qui correspond aux besoins du Nouveau-Brunswick avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick.
- Rencontré l'Université de Moncton concernant les techniciens en travail social.
- Rencontré les Directeurs des Premières Nations concernant la mise en place des techniciens en travail social et ils se sont engagés à envoyer des lettres de soutien.
- Réunions individuelles en cours avec les directeurs de l'enfance et de la famille des Premières Nations et confirmation de 10 lettres de soutien, 1 soutien verbal de 15 communautés des Premières Nations soutenant l'ATTSNB réglementant les paraprofessionnels en travail social (techniciens en travail social).
- Facilité le partenariat entre le programme des travailleurs communautaires des services sociaux du NBCC et les Premières Nations de Tobique, qui offriront un programme à Tobique à partir de septembre 2023.
- Accepté l'invitation des Premières Nations de Tobique concernant le lancement des réunions tripartites pour la mise en œuvre de la législation sur la protection de l'enfance de Tobique.

# Développement de l'Association

Cette année a été occupée pour l'ATTSNB! Voici quelques-unes des choses que notre Registrare, Martine Paquet, notre Consultante en travail social, Keara Grey, notre Agente de communication, Laure Piccetto, et notre Gestionnaire de bureau, Shae McCarthy ont faites cette année.

## ACTION SOCIALE ET POLITIQUE SOCIALE

Le principal projet de l'ATTSNB cette année a été l'élaboration d'une Stratégie de recrutement et de rétention des travailleurs sociaux sur cinq ans, qui a été élaborée pour inclure une grande variété d'objectifs et d'actions stratégiques visant à recruter et à retenir les travailleurs sociaux au Nouveau-Brunswick. Dans le cadre des efforts continus de l'Association pour promouvoir le changement social et une politique sociale progressiste,

la stratégie comprend de nombreux objectifs et mesures visant à assurer un recrutement et une rétention équitables, notamment en améliorant les processus de délivrance des titres de compétences étrangers et en demandant aux employeurs de maximiser les programmes d'immigration provinciaux disponibles afin d'offrir aux employés des voies d'accès à la résidence permanente. De plus amples informations sur les actions stratégiques et leurs progrès seront fournies tout au long de la phase de mise en œuvre de la stratégie.

2022-2023 a été la première année où la nouvelle politique de formation continue (ÉPC) de l'ATTSNB était en vigueur (entrée en vigueur le 1er avril 2022). L'une des exigences de la nouvelle politique est la réalisation d'une formation sur la déontologie, les normes et les lignes directrices de l'ATTSNB. La formation de cette année portait sur les normes concernant les services de télésanté, l'utilisation de la technologie et la pratique du travail social (2020). Nous souhaitons remercier tous les membres d'avoir rempli les exigences de la politique d'ÉPC et pour les commentaires positifs concernant la nouvelle formation sur l'éthique. Nous nous réjouissons d'offrir aux membres des possibilités de formation annuelle sur le Code de déontologie, les normes de pratique et les lignes directrices de l'ATTSNB.

Tout au long de l'année, l'ATTSNB a continué à faire pression pour améliorer l'accès aux services de santé mentale pour les enfants et les adolescents. L'ATTSNB a adopté les Normes concernant la capacité des mineurs à consentir aux services de travail social en février 2021 et les Lignes directrices sur l'évaluation de la capacité des mineurs à consentir aux services de travail social en février 2022. Ces normes et lignes directrices précisent que les mineurs qui sont évalués comme ayant la capacité de comprendre pleinement la nature et les conséquences des services de travail social, peuvent donner leur consentement à recevoir des services de travail social, sans le consentement d'un parent ou d'un tuteur légal. Bien que juridiquement valables, les normes et lignes directrices de l'ATTSNB ne sont pas reconnues par tous les grands employeurs. L'ATTSNB a continué à plaider en faveur d'une réforme législative et d'une réforme des politiques au sein de ces organisations et continuera à le faire au cours de l'année à venir. L'Association prévoit également de sensibiliser davantage ses membres à ces normes et lignes directrices au cours de l'exercice 2023-2024, dans le cadre de ses efforts visant à éliminer les obstacles pour les enfants et les jeunes qui souhaitent accéder aux services de travail social.

Comme les années précédentes, l'ATTSNB a soumis un document de recommandations pour la consultation publique provinciale annuelle du gouvernement. Les Recommandations de la consultation prébudgétaire 2023-2024 préconisent des investissements dans le logement abordable et d'autres systèmes qui permettent aux gens de s'épanouir et de s'engager pleinement en tant que citoyens, y compris l'accès à la nourriture, au transport, au logement et à des services de garde d'enfants abordables et accessibles. Elles reconnaissent que des investissements dans les programmes d'aide sociale et les soins de santé, y compris les soins de santé mentale, doivent également être faits pour répondre aux besoins des Néo-Brunswickois. Les travailleurs sociaux ont toujours joué un rôle essentiel dans ces programmes sociaux et ces systèmes de santé. Compte tenu de la pénurie prévue de travailleurs sociaux à l'échelle provinciale, il est essentiel que le gouvernement appuie la Stratégie de recrutement et de rétention des travailleurs sociaux de l'ATTSNB afin d'augmenter le nombre de travailleurs sociaux provinciaux et de répondre aux besoins des Néo-Brunswickois, aujourd'hui et pour les années à venir.

## SOUTIEN AUX COMITÉS

---

La Registrare, la Consultante en travail social et l'Agente de communication sont chacune responsables de soutenir au moins un comité de l'ATTSNB.

- La Registrare, Martine Paquet, a appuyé le comité des questions de pratique, d'éthique et des normes professionnelles, le comité d'examen, le comité des plaintes et le comité de discipline.
- La Consultante en travail social, Keara Grey, a travaillé avec le comité d'éducation, le comité consultatif autochtone et le comité d'action sociale.
- L'Agente de communication, Laure Piccetto, a soutenu le comité de promotion de la profession.

## PARTICIPATION DES MEMBRES

---

Nous continuons d'encourager nos membres et nos groupes à l'échelle de la province à participer aux efforts visant à faire la promotion de la profession du travail social et de l'Association. Nous avons participé à des présentations et des activités dans l'ensemble de la province qui nous ont permis de tenir des discussions avec des étudiants et étudiantes sur les façons dont nous pouvons favoriser leur participation. Nous cherchons toujours de nouvelles façons novatrices de faire participer les membres ; si vous avez des idées à cet égard, n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel au [info@nbasw-attsnb.ca](mailto:info@nbasw-attsnb.ca)

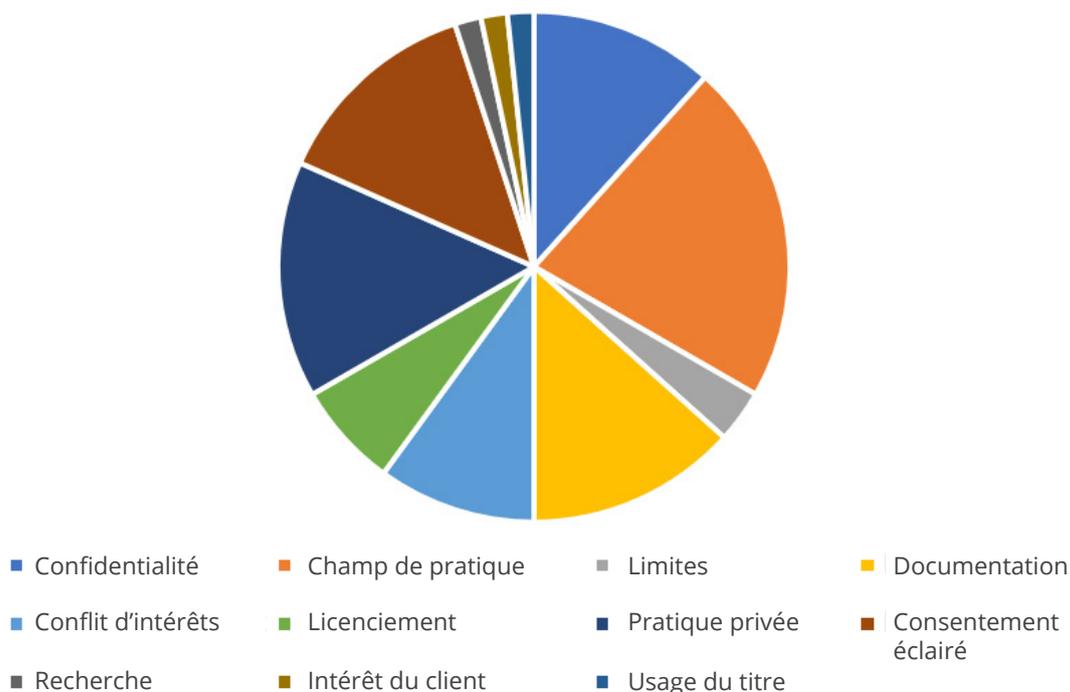
# MÉDIAS SOCIAUX ET COMMUNICATIONS NUMÉRIQUES

Notre Agente de communications, Laure Piccetto, est heureuse d'annoncer que nos communications de masse par courriel, les médias sociaux et les chiffres d'engagement sur le site Web sont toujours très bons et en augmentation. Notre campagne promotionnelle a considérablement renforcé notre présence en ligne depuis son lancement initial. Pour en savoir plus sur nos performances de communication, y compris les données d'engagement et d'impression, veuillez vous référer aux statistiques de communication.

## DÉONTOLOGIE

En tant que registraire, Martine a fourni plusieurs consultations éthiques à des membres, des employeurs, des étudiants et des membres du public, les demandes les plus courantes portant sur le champ d'application de la pratique, la pratique privée, la documentation et le consentement éclairé. Au cours de l'année 2022-2023, 60 consultations éthiques ont été données (50 de plus que l'année dernière):

**Consultations éthiques au cours de l'année 2022-2023**



Elle a fait une présentation sur le Code de déontologie de l'ATTSNB aux membres du personnel de la famille Oetjgoapeniag Elnoei. Martine a également été invitée à présenter une séance d'information aux étudiants en travail social de l'U de M concernant le Code de déontologie de l'ATTSNB et l'outil de prise de décision éthique, ainsi qu'une présentation sur la compétence et le travail social aux étudiants en travail social de la STU. La registraire a fait une présentation aux travailleurs sociaux du Centre de santé communautaire de Fredericton concernant les Normes concernant la capacité des mineurs à consentir aux services de travail social. Si votre chapitre ou votre lieu de travail souhaite recevoir une présentation sur le Code de déontologie, sur le processus disciplinaire de l'ATTSNB ou sur d'autres normes et lignes directrices de l'ATTSNB, n'hésitez pas à communiquer avec la Registraire par courriel [martine.paquet@nbasw-attsnb.ca](mailto:martine.paquet@nbasw-attsnb.ca) ou par téléphone au 506-444-9196.

## ÉCOLES DE TRAVAIL SOCIAL

Nous continuons à faire la promotion de l'association en donnant aux étudiants en travail social de St. Thomas et de l'Université de Moncton des exposés sur le processus de demande d'adhésion et les avantages de l'adhésion. Nous continuons également d'accueillir des étudiants pour leurs stages.

## MEMBRES

Du 1er avril 2022 au 31 mars 2023, le nombre total d'agrément approuvés par le greffier a été de 197, soit 2 de moins que l'année dernière. Voici une ventilation plus détaillée:

- La Registrare a approuvé 123 demandes de Membres praticiens (2 de moins que l'an dernier).
- La Registrare a approuvé 6 demandes de Membres temporaires autorisés (5 de moins que l'année dernière).
- La Registrare a approuvé 54 demandes d'adhésion de Membres étudiants (14 de plus que l'année dernière).

La Registrare a également approuvé 7 membres à condition qu'ils terminent avec succès une période de supervision clinique.

Le nombre moyen de jours ouvrables entre la réception du document de demande final et l'approbation de la Registrare est 4.5 jours.

La Registrare a également offert des séances d'information aux étudiants en travail social de l'Université de Moncton et de l'Université du Maine à Presque Isle concernant l'ATTSNB, le processus de demande d'adhésion et les avantages de l'adhésion.

## RÉADMISSIONS

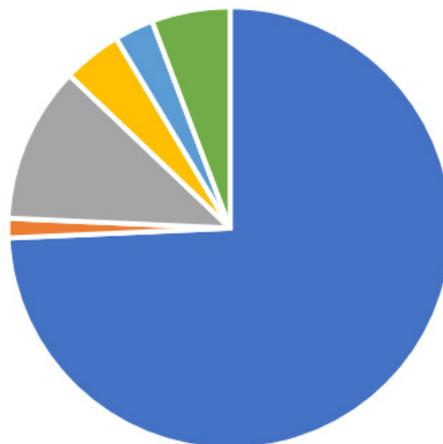
Une personne qui souhaite devenir membre de l'ATTSNB après avoir laissé son adhésion expirer pendant au moins un an doit soumettre une demande de réintégration. Toutes les demandes de réintégration sont examinées par la Registrare. Au cours de l'année écoulée, la Registrare a approuvé 14 demandes de réintégration (9 de moins que l'année précédente).

## PLAINTES

Aucun rapport n'a été reçu par un professionnel de la santé alléguant que cette personne avait des raisons de croire qu'un membre de l'ATTSNB avait abusé sexuellement une cliente.

Du 1er avril 2022 au 31 mars 2023, le Comité des plaintes a reçu 52 nouvelles plaintes (8 de plus que l'année dernière) en plus des 2 plaintes reportées de l'année précédente. Sur ces 54 plaintes, 35 ont été rejetées et 7 ont été renvoyées devant le Comité de discipline. Il y avait 12 affaires en cours à compter du 31 mars 2023.

Questions soulevées dans 52 nouvelles plaintes\* 2022-2023



- Conduite contraire à l'éthique / services non professionnels (52)
- Confidentialité (8)
- Consentement (2)
- Documentation (1)
- Conflit d'intérêts (3)
- Limites (4)

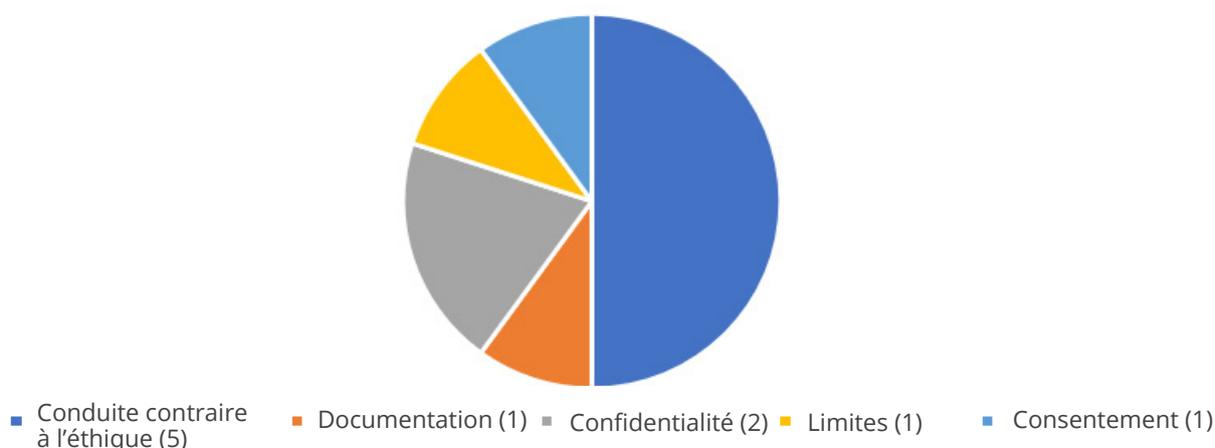
\*Note: Note: Les plaintes soulèvent souvent plusieurs questions relatives au travail social.

Au cours de l'année 2022-2023, le Comité des plaintes a tenu un total de 25 réunions et a examiné 42 plaintes. Le délai moyen pour 42 plaintes est de 39,5 jours ouvrables (de la date de réception de la plainte au moment où le Comité rend une décision). Le délai moyen pour un total de 42 plaintes est de 21,3 jours ouvrables (de la date de réception de la réponse à la date à laquelle l'instance rend une décision). Veuillez consulter le rapport du Comité des plaintes pour de plus amples informations.

## DISCIPLINE

Du 1er avril 2022 au 31 mars 2023, le Comité de discipline a reçu 7 nouvelles plaintes en plus des 2 plaintes reportées de l'année précédente. Sur ces 9 plaintes, 8 ont été clôturées, et il y a actuellement 1 affaire en cours. Le délai moyen pour 8 affaires est de 71,1 jours ouvrables (du jour où la plainte a été envoyée au Comité de discipline au jour où la décision du Comité de discipline a été envoyée au plaignant et au défendeur). Veuillez consulter le rapport du Comité de discipline pour de plus amples informations.

### Questions soulevées dans 8 plaintes qui ont été complétées par le Comité de discipline en 2022-2023\*



*\*Note: Les plaintes soulèvent souvent plusieurs questions relatives au travail social.*

## BOURSES D'ÉTUDES ET D'ENTRETIEN

Cette année, l'ATTSNB était très heureuse de pouvoir offrir 5 670 \$ de bourses d'études et d'entretien aux membres de l'Association pour faciliter des opportunités de formation et d'apprentissage supplémentaires ! L'ATTSNB continue d'offrir des bourses et des subventions dans le cadre de partenariats avec les assurances Co-operators et la Coopération financière UNI, y compris la bourse d'éducation d'UNI, qui est accordée chaque année à deux travailleurs sociaux et chacune d'une valeur de 1 000 \$ dans le but d'entreprendre des études menant à un diplôme supérieur en travail social.

Voici les récipiendaires des bourses d'études et d'entretien de 2022-2023 :

- Myriam Cormier était la récipiendaire de la Bourse Co-operators pour les membres étudiants inscrits au programme de baccalauréat en travail social de l'Université de Moncton (valeur de 500 \$).
- Elizabeth Doherty a été la récipiendaire de la bourse Co-operators pour les membres étudiants inscrits au programme général de baccalauréat en travail social de l'Université St. Thomas (d'une valeur de 500 \$).
- Brittany Sprague a été la récipiendaire de la bourse Co-operators pour les membres (d'une valeur de 500 \$).
- Laura Ann Paul a été la récipiendaire de la bourse de l'ATTSNB (d'une valeur de 500 \$).
- Maria McGrath était l'une des récipiendaires de la subvention UNI pour l'éducation (d'une valeur de 1 000 \$).
- Theolyn Martin était l'autre récipiendaire de la bourse d'UNI pour l'éducation (d'une valeur de 1 000 \$).
- Brandon Lanteigne a reçu des fonds du partenariat UNI (d'une valeur de 500 \$).

Félicitations à tous les lauréats 2022-2023, nous vous souhaitons le meilleur dans vos efforts éducatifs! L'ATTSNB était également ravie de continuer le Fonds de développement professionnel pour certains mem-

bres de l'ATTSNB qui présentent une opportunité de formation par webinaire pour les travailleurs sociaux provinciaux dans leur domaine de connaissances, d'expertise et/ou de pratique. Cette année, les webinaires suivants ont été offerts par le biais du fonds :

- Laura Ann Paul a offert un webinaire intitulé Understanding Concurrent Disorders and Exploring Best-Practices le 26 septembre.
- Jenni Cammaert a offert un webinaire intitulé A Structural Approach to Trauma Informed Social Work Practice le 3 novembre.
- Anne Pirie a offert un webinaire intitulé Engaging Clients and Their Families in Clinical Work le 30 novembre.

Un merci sincère à tous les présentateurs du Fonds de perfectionnement professionnel 2022-2023 pour avoir partagé vos connaissances et votre expérience avec les membres ! Nous encourageons les membres qui souhaitent offrir un webinaire par l'intermédiaire du fonds à communiquer avec l'ATTSNB, surtout si vous êtes intéressé à offrir un webinaire en français, car nous cherchons à offrir plus d'opportunités de webinaire francophones!

## CAMPAGNE PROMOTIONNELLE

Avec l'aide de la firme de marketing m5, nous avons poursuivi le déploiement de notre campagne promotionnelle tout au long de l'année 2022-2023. L'objectif était de sensibiliser et d'augmenter l'appréciation des services fournis par les travailleurs sociaux, ainsi que d'améliorer la compréhension et la perception du public au travail que font les travailleurs sociaux et des services qu'ils fournissent dans divers contextes.



Les extraits de photos ci-dessus des annonces vidéo. En commençant par le coin supérieur gauche se trouvent les vidéos mettant en évidence les services aux personnes âgées, aux jeunes et aux familles.

### Impressions

Avec l'aide des tactiques, la campagne a généré 3,4 millions d'impressions

3.4M

### Cliques

Avec l'aide des tactiques, la campagne a généré 37 mille impressions

37K

### TDC (moyenne)

La campagne a enregistré un taux de clics moyen de 1,09%

1.09%

### Visionnages

La campagne a généré 819 000 visionnages des vidéos

819K

Nous avons continué à utiliser les 6 publicités vidéo créées en 2021-2022 : 3 vidéos en anglais et 3 vidéos en français. La première publicité mettait en lumière l'histoire d'une famille en difficulté, la seconde montrait un couple âgé atteint de démence et la troisième était l'histoire d'un jeune garçon aux prises avec l'itinérance, la santé mentale et les dépendances. La campagne s'est déroulée en 2022, de fin septembre à fin octobre, puis en 2023, pendant tout le mois de mars. Nous sommes heureux de dire que la campagne a très bien fonctionné.

Au cours de sa durée d'exécution, la campagne a généré 3,4 millions d'impressions, trente-sept mille clics, huit cent dix-neuf mille visionnages de vidéos et un taux de clics de 1,09 %. Nous sommes heureux d'annoncer que ces statistiques de performance dépassent toutes les références de l'industrie, ce qui indique l'amélioration continue de la perception des Néo-Brunswickois à l'égard des travailleurs sociaux.

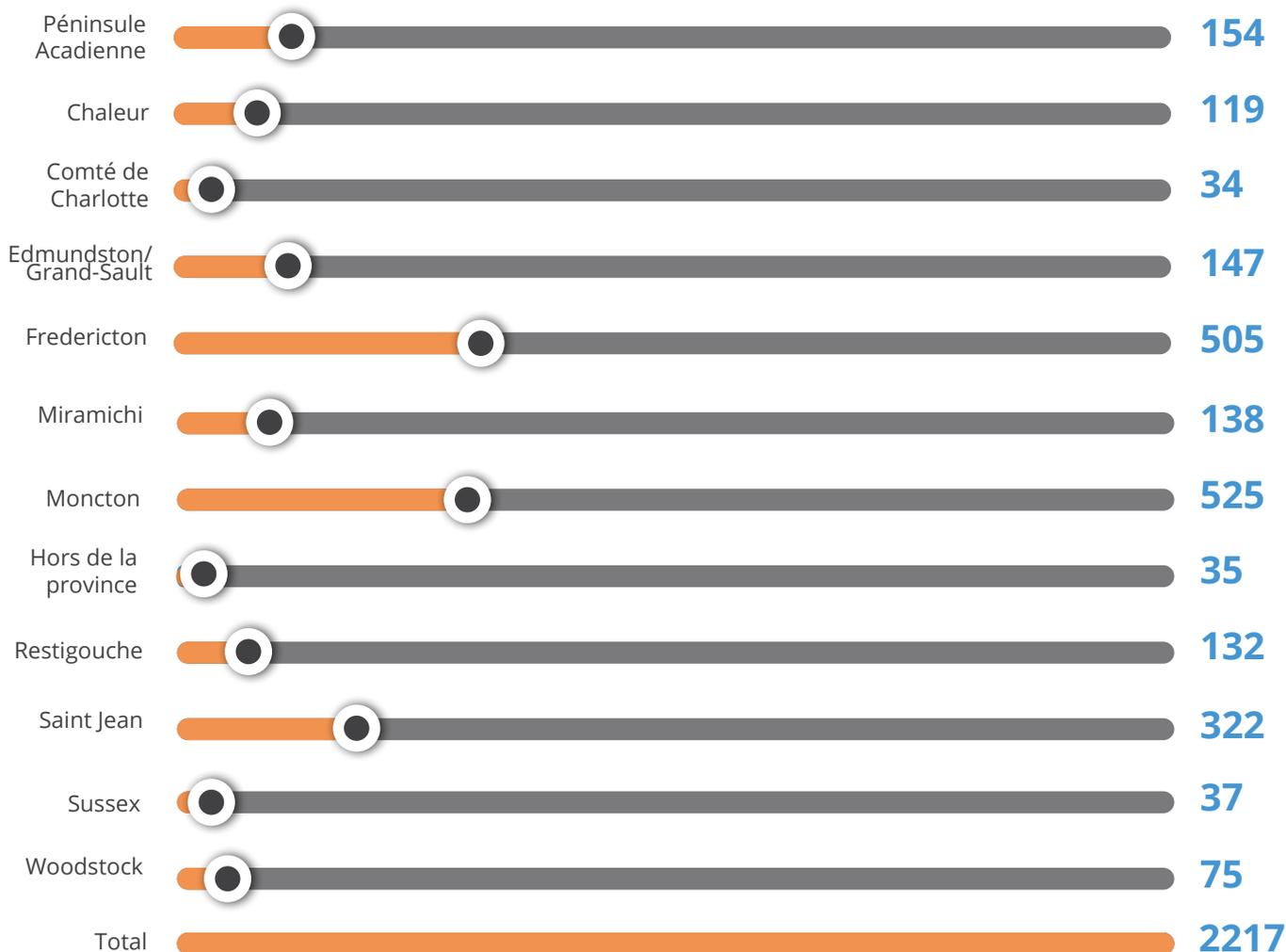
# Statistiques des membres

## LANGUES DES MEMBRES\*

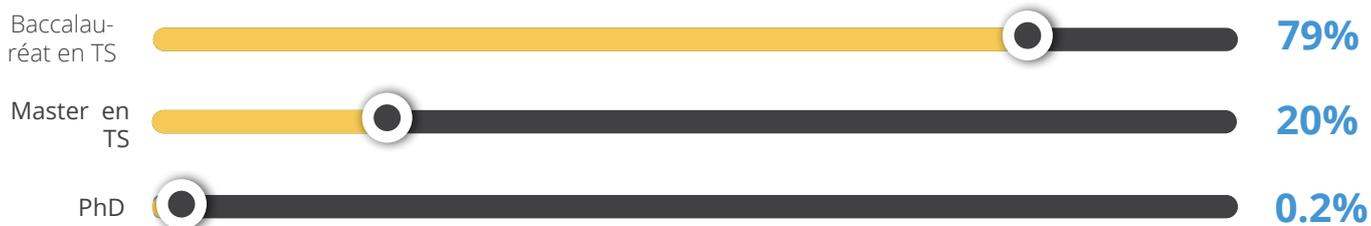


\*Ces pourcentages sont arrondis. Le pourcentage reflétant les membres qui peuvent parler des langues autres que l'anglais ou le français est additionnel; Les membres sont également inclus dans d'autres catégories.

## MEMBRES PAR CHAPITRES



## MEMBRES PAR ÉDUCATION



# Statistiques de **communication**

L'ATTSNB a travaillé fort cette année pour améliorer ses communications. L'agente de communication, Laure Piccetto, a le plaisir de vous présenter les statistiques de communication suivantes :

## FACEBOOK

**2 793**  
ABONNÉS

Nos pages Facebook continuent d'être extrêmement performantes. À compter du 31 mars 2023, les pages Facebook comptaient un total 2 793 abonnés, soit une augmentation de 19 % par rapport à l'année dernière.

**+19%**

## SITE WEB

Nombre total de pages vues



111,300

Vues de pages uniques



90,653

Nombre total de sessions



49,697

## COURRIEL DE MASSE AUX MEMBERS

- En 2022-2023, l'Association a envoyé une moyenne de 3,4 courriels par mois aux membres.
- Parmi ces courriels, le taux d'ouverture moyen était de 63 %. Le taux d'ouverture standard de l'industrie est de 25 %.
- Nous demeurons nettement au-dessus de cette moyenne dans les deux langues officielles.

**63%**

Taux d'ouverture des courriels aux membres

## PRESENTATIONS & COUVERTURE MÉDIATIQUE

2

Nombres de lettres à l'éditeur & de communiqués

8

Nombre d'entrevues médiatiques proactives qui font la promotion de la profession

7

Nombre de présentations aux parties prenantes du public

## STATISTIQUES AU FIL DES ANNÉES

Le plan stratégique 2017-2022 de l'ATTSNB est arrivé à son terme. Alors que nous clôturons ce chapitre et en commençons un nouveau, nous jetons un coup d'œil sur nos statistiques de communication au début de notre plan quinquennal par rapport à maintenant.

### Satisfaction à l'égard des communications de l'ATTSNB

De **77%**  à **82%**

### Participation au sondage annuel de l'ATTSNB

De **36%**  à **46%**

### Taux d'ouverture du bulletin trimestriel de l'ATTSNB

De **33%**  à **63%**

### Abonnés sur les pages Facebook de l'ATTSNB

De **852**  à **2793**

# Rapport de la Représentante de l'ACTS



*Barb Whitenect, BTS, MTS, TSI  
Représentante de l'ACTS*

C'est le moment de l'année pour refléter et documenter toutes les activités et le travail importants de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS). Encore une fois, ce fut une année chargée avec beaucoup de mouvements de la part des organisations partenaires alors que les associations et les collègues s'adaptent au climat actuel des pratiques de travail social. Ce sera la dernière fois que je rendrai compte des piliers d'action actuels, car le Plan stratégique est en phase finale d'adaptation pour les cinq prochaines années.

En plus du travail en cours au sein des piliers stratégiques de l'ACTS, l'élaboration d'un nouveau plan stratégique, la révision du code national de déontologie et la planification des changements de juridiction des partenaires ont été parmi les principales activités qui ont eu lieu au cours de la dernière année. Comme vous pouvez bien l'imaginer, ces tâches englobaient beaucoup de temps, de consultation et d'heures fournies par le personnel/conseil.

## **Promouvoir la profession**

Une fois de plus, le Mois du travail social s'est déroulé sur le thème « Le travail social est essentiel » avec un sous-texte permettant aux organisations partenaires de personnaliser le message. Il est important de maintenir le thème, car partout au pays, la portée de la pratique du travail social doit être renforcée. Les demandes en ressources humaines dans toutes les professions augmentent alors que l'offre de professionnels diminue. Chaque organisation partenaire a du mal à recruter et à maintenir des travailleurs sociaux en poste avec un accent particulier sur la protection de l'enfance et les soins de santé. L'ACTS a un sous-comité de travail qui étudie les problèmes et les actions possibles. Le N.-B. est représenté au sein de ce sous-comité puisque nous travaillons actuellement sur une stratégie quinquennale pour régler les problèmes de recrutement et de maintien en poste. D'autres stratégies à l'échelle nationale comprennent le travail de l'ACTS avec Telus Health pour promouvoir l'inclusion des TSI dans la facturation électronique chez tous les fournisseurs de soins de santé complémentaires participants. L'ACTS crée également une équipe de dotation pour répondre à la demande d'évaluation et de soutien pour les travailleurs sociaux formés à l'étranger. Cela garantirait que les évaluations soient effectuées en temps opportun pour permettre aux personnes de pratiquer le plus tôt possible.



*Barb Whitenect, représentante de l'ACTS (quatrième à partir de la gauche), à l'Assemblée générale annuelle de l'ACTS 2021-2022, aux côtés de Miguel LeBlanc, directeur général de l'ATTSNB (à gauche), et Géraldine Poirier-Baianni, présidente de l'ATTSNB (deuxième à partir de la gauche).*

## Renforcement de la profession et de l'Association

Le Code de déontologie et les Lignes directrices pour une pratique déontologique de l'ACTS en sont actuellement aux dernières étapes de refonte. Une vaste consultation a eu lieu en octobre, novembre et décembre 2022. Le sondage pour obtenir des commentaires a également été diffusé dans le Reporter de l'ACTS de novembre 2022. Des groupes de discussion d'organisations partenaires et d'autres spécifiques aux travailleurs sociaux autochtones, noirs et autres de couleur ont également eu lieu au début de novembre 2022. Le Nouveau-Brunswick a participé à des groupes de discussion avec des sièges supplémentaires attribués pour accueillir les deux langues officielles. Le concept de mise à jour du Code de déontologie de l'ACTS est d'assurer une plus grande inclusion de la diversité et de se concentrer sur les communications électroniques.

Avec le paysage changeant du travail social au cours de la dernière année, nous avons connu des changements organisationnels avec les partenaires juridictionnels, ce qui a entraîné des adaptations financières et structurelles requises de la part de l'ACTS, notre voix nationale. L'Association de l'Alberta a officiellement déménagé à l'Alberts College avec une petite Association qui lutte toujours pour exister d'une manière ou d'une autre dans sa province. L'Association des travailleuses et travailleurs sociaux de l'Ontario a entièrement rejoint l'ACTS; l'Association québécoise des travailleurs sociaux et travailleuses sociales s'est formée au Québec et prévoit se joindre à l'ACTS l'année prochaine. L'importance de la participation de toutes les provinces et de tous les territoires à l'ACTS est essentielle pour que notre voix nationale soit forte et pleinement représentée.

L'ACTS demeure déterminée à organiser et à s'associer avec les juridictions et d'autres intervenants pour assurer la poursuite de webinaires de qualité afin de permettre à tous les travailleurs sociaux de rester à jour et informés sur les pratiques pertinentes. Je vous encourage tous à vous connecter au site Web de l'ACTS pour plus d'informations sur les activités en cours et pour avoir la liste des webinaires et des conférences nationales.

Respectueusement soumis,

**Barb Whitenect, TSI**

**VP de l'ACTS & Représentante de l'ACTS pour l'ATTSNB**

# Rapports des Comités

Un certain nombre de comités aident à compléter le travail important de l'ATTSNB.

**Comités de réglementation :** Ces comités sont chargés de mener des activités liées à l'immatriculation, aux plaintes et aux affaires disciplinaires relatives aux membres, en application de la loi provinciale. Il s'agit du Comité d'examen, du Comité des plaintes et du Comité de discipline.

**Comités permanents :** Les comités permanents sont nommés par le conseil d'administration. Il s'agit du Comité d'éducation, du Comité d'action sociale, du Comité des règlements administratifs, du Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles, du Comité de la promotion de la profession, du Comité consultatif autochtone et du Comité de gestion.

**Comités spéciaux :** Ces comités temporaires sont constitués par le Conseil pour une période précise afin de traiter d'une certaine question ou d'un certain domaine d'intérêt. Les comités spéciaux actuels sont notamment le Comité des modifications législatives des techniciens en travail social et le Comité de la stratégie de recrutement et de maintien en poste en travail social.

Les rapports suivants représentent les travaux en cours des comités actifs.

## COMITÉS DES PLAINTES

Le Comité des plaintes est chargé d'examiner les documents qu'il reçoit des plaignants et des intimés et d'obtenir d'autres documents et dossiers pertinents. En vertu du paragraphe 17(6) de la loi, le Comité des plaintes doit étudier la conduite d'un membre, actuel ou ancien, qui fait l'objet d'une plainte

**La période moyenne pour le traitement de 42 nouvelles plaintes est de 39.5 jours ouvrables**

**52 nouvelles plaintes ont été reçues en 2022-2023, en plus des 2 reportées.**

**De ces 54 plaintes, 35 ont été rejetées et 7 ont été renvoyées au comité de discipline. Il y avait 12 dossiers en cours au 31 mars 2022.**

écrite déposée auprès de la registraire et mener une enquête à cet égard. Les membres du Comité des plaintes peuvent rejeter la plainte, ils peuvent prendre les mesures qui s'imposent afin de résoudre la plainte ou peuvent renvoyer l'affaire au Comité de discipline pour la tenue d'une audience. Dans le cas de questions complexes, le comité peut consulter le conseiller juridique de l'ATTSNB pour obtenir des avis juridiques sur les mesures à prendre. S'il est nécessaire

de mener une enquête plus approfondie sur une plainte, le comité peut demander de retenir les services d'un enquêteur. Le sous-comité du Comité de plaintes est composé d'au moins deux membres de l'ATTSNB et d'au moins une personne qui représente le public, laquelle personne est nommée par le ou la ministre de la Santé. Voici la composition du Comité des plaintes en 2022-2023 : Omer Savoie, président ; Mylène Breau, Anouk McGraw, Claude Savoie, et Chantal Bourassa, membres de l'ATTSNB ; Norma Dubé et Lia Daborn, représentantes du public.

Appuyé par la registraire, le Comité des plaintes tient d'habitude une ou deux réunions par mois, par Microsoft Teams, le plus souvent pendant l'heure du midi et parfois en soirée. Au cours de la dernière année, soit du 1er avril 2022 au 31 mai 2023, le Comité des plaintes a reçu 52 nouvelles plaintes, et 2 plaintes ont été reportées de l'année précédente. De ces 54 plaintes, 35 ont été rejetées et 7 plaintes ont été renvoyées au Comité de discipline. Le traitement de 12 plaintes en cours le 31 mars 2023.

Durant l'année 2022-2023, le comité a eu 25 rencontres et ont considéré 42 plaintes. La période moyenne pour le traitement des 42 plaintes est 39.5 jours ouvrables (de la date de réception de la plainte au jour où le sous-comité prend une décision). La période moyenne pour le traitement de 42 nouvelles plaintes est 21.3 jours ouvrables (de la date de réception de la réponse au jour où le sous-comité prend une décision).

En tant que président du comité, je peux attester que chaque plainte est examinée de façon complète et impartiale. Si un membre du comité a un conflit d'intérêts, réel ou apparent, ce membre se récuse du traitement de la plainte.

Je tiens à remercier les membres du Comité des plaintes, ainsi que la registraire, Martine Paquet, du dévouement dont elles font preuve et de leur apport au comité.

**Omer Savoie, TSI**  
**Président du Comité des plaintes**

## COMITÉ D'EXAMEN

**4.5 jours ouvrables**  
**entre la demande complète et l'approbation de l'enregistrement**

Les membres du comité cette année ont été : Genevieve Bourgeois (Présidente), Caroline Price, Heather Hastings, and Jessica Melanson (membre publique).

En juin 2019, le Comité avait délégué à la Registraire le pouvoir d'approuver les demandes d'adhésions tel qu'identifiés au paragraphe 11 (5) de la Loi sur l'ATTSNB et aux articles 3.3.0, 3.3.1 et 3.3.2 des règlements administratifs de l'Association.

Depuis la délégation des pouvoirs, la Registraire est désormais

en mesure d'examiner et d'approuver les nouvelles demandes à l'Association dans l'une des catégories suivantes: membres praticiens, membres temporaires autorisées, membres étudiants et demandes de réadmission. Du 1er avril 2022 au 31 mars 2023, le nombre total approuvé par la Registraire était 197, soit 2 de moins que l'an dernier.

- La Registraire a approuvé 123 demandes – membres praticiens (2 de moins que l'an dernier);
- La Registraire a approuvé 6 demandes – membres temporaires autorisés (5 de moins que l'an dernier);
- La Registraire a approuvé 54 demandes – membres étudiants (14 de plus que l'an dernier);

La Registrataire a approuvé 14 demandes de réadmissions (9 de moins que l'an dernier) et a approuvé 7 membres à condition qu'ils aient réussi une période de supervision clinique. Le délai moyen de traitement est de 4.5 jours ouvrable (à partir du moment où l'ATTSNB a reçu la dernière exigence relative à la demande jusqu'au moment où le dossier est examiné par la Registrataire).

**197 membres approuvés  
par la registrataire en 2022-2023**

Le comité sera en mesure de réviser la politique sur la période de surveillance clinique pendant l'année fiscale prochaine. Si vous êtes intéressé à vous joindre, veuillez communiquer avec l'Association!

Respectueusement soumis au nom du Comité,

**Martine Paquet, Registrataire**  
**Au nom du Comité d'examen**

## COMITÉ DE DISCIPLINE

Le Panel du Comité de discipline de l'ATTSNB est composé de trois personnes dont un membre du public nommé par le Ministre de la Santé en accord avec la loi de l'ATTSNB (2019), un membre ordinaire de l'ATTSNB et un autre membre qui préside le comité. Le Comité de discipline actuel est composé des personnes suivantes; Genevieve Bourgeois Breau de la Péninsule acadienne, Carla Gregan-Burns de Miramichi, Cindy Marshall de Woodstock, Eileen Gauthier de Saint Jean, Michelle Nowlan de Moncton, et Carole Poitras de Bathurst, comme membres ordinaires, Paul Blanchard de Fredericton comme représentant du public et Genevieve Forest-Allard de Fredericton comme présidente du comité.

Au cours de l'exercice financier 2022-2023, l'ATTSNB a reçu 7 nouvelles plaintes ainsi que 2 plaintes reportées de l'année précédente pour un total de 9 plaintes. De ces 9 plaintes, 8 ont été complétées et une est toujours en cours. Le Comité de discipline a eu 7 rencontres par vidéoconférence et a accepté les soumissions volontaires soumises par les intimés(ées). La moyenne de temps nécessaire pour traiter 8 plaintes fut 71.1 jours de travail. Les diverses sanctions imposées par le Comité au cours de l'année ont été des réprimandes écrites, des publications des résumés de l'affaire, des supervisions, des devoirs sous forme de formation continue et un total de 5 500,00 \$ d'amendes.

Le Comité de discipline a travaillé au développement d'une procédure afin de tenir des audiences disciplinaires par vidéoconférence lorsque nécessaire. Cette procédure sera étudiée par le Conseil d'administration de l'ATTSNB durant l'année 2023-2024.

Dans mon rôle de présidente du Comité de discipline, je profite de l'occasion pour rappeler aux membres de notre association qu'il existe plusieurs ressources disponibles sur le site web de l'ATTSNB et qu'elles valent la lecture! En tant que membre, nous devrions à chaque année prendre le temps de revoir le code de déontologie, le document portant sur la prise de décisions conforme à la déontologie, les normes de pratiques et les lignes directrices. Ils peuvent aussi être la base de discussions entre collègues de travail, lors de rencontres d'équipes ou encore lors de rencontres des chapitres.

Cette dernière année en fut une autre d'ajustements dans la pratique du travail social compte tenu de la pandémie qui perdure. Je tiens donc à remercier les membres du Comité de discipline pour leurs travail ardu et leur disponibilité sans pouvoir se rencontrer en personne, notre conseiller juridique Dominic Caron pour ses conseils et son support dans des situations délicates et finalement, notre Registrataire, Martine Paquet, pour son expertise, son dévouement au bon fonctionnement du Comité et pour son soutien constant.

**8 plaintes ont été complétées en 2022-2023**

**Le temps moyen passé sur 8 plaintes a été de  
71,1 jours ouvrables.**

En ce moment, je tiens à remercier les membres du Comité de discipline pour leur travail acharné et leur flexibilité. Je veux mentionner notre conseiller juridique, Dominic Caron; il est disponible, compétent et donne du soutien lorsque nous avons des questions délicates. Et enfin, notre registrataire, Martine Paquet; pour son

dévouement, ses connaissances, son expertise et son soutien rendent le travail de ce comité moins difficile. Merci! Finalement, je tiens à vous dire que c'est un honneur et un privilège de servir en tant que présidente du Comité de discipline.

**Geneviève Forest-Allard, TSI**  
**Présidente du Comité de discipline**

## COMITÉ DE LA PROMOTION DE LA PROFESSION

Le comité de la promotion de la profession a poursuivi son travail déjà en cours et a terminé quelques nouveautés passionnantes ! Nous avons continué à nous rencontrer virtuellement et nous avons eu une rencontre en présentiel.

Nous avons également continué à mettre l'accent sur les initiatives de promotion de la profession, notamment notre collaboration avec le cabinet de marketing m5. La deuxième phase de notre campagne de promotion publique s'est poursuivie durant la dernière année. Nous étions très heureux de la poursuivre cette phase deux, une campagne qui a vu 6 vidéos (3 en anglais et 3 en français) publiées dans diverses sources médiatiques, y compris sur les réseaux sociaux comme Facebook, Instagram et YouTube, sur les chaînes de télévision et sur ConnectedTV. L'objectif de notre campagne de promotion publique est de mettre en lumière le travail que font les travailleuses et les travailleurs sociaux pour aider les Néo-Brunswickois dans une variété d'environnements.

Mettre en lumière le travail des  
travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick.

Apprenez-en davantage dès aujourd'hui.



### Gagnantes du concours de bien-être 2022-2023 et leurs activités de bien-être



*Nathalie Letourneau,  
Patiner en famille*



*Monica Thibodeau,  
Cabane à sucre en famille*



*Samantha Jesso,  
Yoga entre travailleurs sociaux*



*Cindy Thériault,  
Fabrication de Pysanky Ukrainien*

En mars, nous avons eu le plaisir d'organiser à nouveau notre concours annuel de bien-être, un concours conçu pour inciter les membres à prendre soins de leur bien-être pendant le Mois du travail social. De nouvelles idées sont venues s'ajouter à notre programmation du mois.

Je tiens à remercier l'agente de communication, madame Laure Piccetto, ainsi que le directeur général monsieur Miguel LeBlanc, pour leur disponibilité et leurs contributions. Je tiens également à remercier les autres membres du comité—Karine Levesque, Carla Gregan-Burns, Vickie Maltais et Géraldine Poirier Baiani—pour leur travail extraordinaire au sein du comité. Nous sommes confiant que la prochaine année va nous amener de belles réussites et surtout une visibilité digne de notre belle profession.

**Théo Saulnier, TSI**  
**Président du Comité de la promotion de la profession**

# RAPPORT DU COMITÉ DE LA STRATÉGIE DE RECRUTEMENT ET DE MAINTIEN EN POSTE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

Cette année, l'Association a eu le plaisir de diriger l'élaboration de la Stratégie de recrutement et de maintien en poste des travailleurs sociaux 2023-2028, qui a été publiée le 1er mars 2023, à l'occasion du mois du travail social, afin de reconnaître le travail incroyable et vital que les travailleurs sociaux accomplissent au Nouveau-Brunswick !

Le travail social étant l'une des principales professions nécessitant une stratégie de recrutement et de maintien en des travailleurs sociaux au Nouveau-Brunswick, l'Association a reçu un financement du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT) pour diriger un Comité stratégique de recrutement et de maintien en des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick.

Je m'appelle Miguel LeBlanc et je suis le Président du Comité directeur. Le Comité est également soutenu dans son travail par Keara Grey. L'ATTSNB a retenu les services de Laurie Bourque et de Mitch Verrier de Kensington Associates pour faciliter l'élaboration de la Stratégie et a formé un Comité directeur composé d'intervenants clés, y compris des représentants de divers ministères, des régies de la santé, des écoles de travail social, des collèges, des syndicats et plus encore. Ensemble, le Comité a travaillé à l'identification des actions clés nécessaires pour recruter et maintenir en poste les travailleurs sociaux au Nouveau-Brunswick dans les années à venir. Le Comité directeur s'est réuni tous les mois, avec des réunions supplémentaires au besoin, pour veiller à ce que la Stratégie soit élaborée dans le délai d'un an.

Pour s'assurer que les voix des travailleurs sociaux étaient intégrées dans la Stratégie, l'ATTSNB a mené un sondage auprès de ses membres au printemps 2022. Ce sondage visait à comprendre les défis auxquels les travailleurs sociaux sont confrontés dans leur rôle et à comprendre ce que les travailleurs sociaux considèrent comme les moyens les plus efficaces de recruter et de retenir les travailleurs sociaux au Nouveau-Brunswick et dans la province. Ce sondage a révélé que les travailleurs sociaux ressentent déjà les effets du manque de personnel, en raison des postes vacants. Les travailleurs sociaux se sentent épuisés et ont exprimé le besoin d'être soutenus s'ils veulent rester dans la profession à long terme. À partir de ces informations, ainsi que des données sur le lieu de travail et des prévisions, le Comité a identifié des actions et des initiatives clés à entreprendre pour recruter et retenir les travailleurs sociaux provinciaux. Sept indicateurs clés de performance (ICPs) ont été définis dans le but de s'assurer que la main-d'œuvre en place sera suffisante dans les années à venir pour répondre aux demandes de services. Ils représentent les sept piliers de la Stratégie et sont subdivisés en deux catégories : les ICPs généraux (1-4) et les ICPs spécifiques (5-7).

Les ICPs généraux sont les objectifs stratégiques globaux et les actions visant à faciliter le recrutement et la rétention des travailleurs sociaux, dans toutes les organisations et tous les domaines de pratique. Les quatre ICPs généraux sont le recrutement, la rétention, le rôle et l'image. Ces piliers s'appliquent à tous les domaines de la pratique du travail social et chaque grand employeur du secteur du travail social est impliqué dans les actions liées à chacun de ces piliers stratégiques tout au long de la phase de mise en œuvre de la Stratégie. La profession de travail social est diversifiée et il existe de nombreux domaines de pratique. Tout au long de l'élaboration de la Stratégie, il a été constaté que diverses organisations/grands employeurs du travail social connaissent des besoins spécifiques en matière de programmes qui doivent être directement ciblés. C'est pourquoi les trois ICPs spécifiques que sont la protection de l'enfance, la santé mentale et la toxicomanie, et le travail social en milieu scolaire ont été ajoutés, représentant des points de pression spécifiques dans le système qui nécessitent des interventions et des actions supplémentaires pour assurer le succès de la Stratégie. Le nouvel exercice fiscal marque le début de la phase de mise en œuvre quinquennale de la Stratégie (2023-2028) et les parties prenantes du Comité directeur ont déjà commencé à mettre en œuvre la Stratégie. L'Association se réjouit de pouvoir tenir ses membres au courant des développements stratégiques, au fur et à mesure qu'ils progressent.

L'Association a déjà commencé à travailler à la mise en œuvre d'un élément clé de la Stratégie : l'introduction d'une nouvelle paraprofession réglementée du travail social, appelée technicien en travail social. L'introduction de techniciens en travail social dans la province est considérée comme un élément clé de la stratégie, car ils soutiendront les travailleurs sociaux dans leur rôle et atténueront certaines des pressions qui pèsent actuellement sur eux, tout en offrant une voie d'accès à la profession de travailleur social par le biais de programmes de transition entre le collège et l'université. Les programmes collégiaux-universitaires reconnaîtront l'achèvement d'un programme collégial approuvé de deux ans, tel que le programme SSCW du NBCC, comme

équivalent aux deux premières années d'un diplôme BSW de quatre ans. L'Université du Nouveau-Brunswick - Saint John (UNB-SJ) est actuellement en train d'élaborer un nouveau programme provincial de baccalauréat en travail social et un protocole d'entente est déjà en place pour la voie à développer entre le NBCC et l'UNB-SJ. Pendant que ces actions sont en cours, le travail sur d'autres composantes importantes de la Stratégie a également commencé, notamment le Comité de travail sur la protection de l'enfance qui s'efforce d'améliorer les processus de recrutement au sein du ministère du Développement social.

L'ATTSNB souhaite remercier tous les membres du Comité directeur pour leur engagement et leur dévouement continus envers le Comité et cette initiative cruciale ! Nous nous réjouissons de continuer à informer les membres des progrès de la phase de mise en œuvre du Plan d'action au fur et à mesure qu'elle progresse.

**Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI**

**Président du Comité de la stratégie de recrutement et de maintien en poste des travailleurs sociaux**

# Rapports des Chapitres

Les membres de l'ATTSNB appartiennent à 11 chapitres régionaux. Chaque membre de l'Association appartient à un chapitre, et les chapitres tiennent des réunions. Les chapitres traitent les questions régionales, aident les membres à avoir accès au perfectionnement professionnel et assurent la liaison entre les membres et le Conseil d'administration. Voici les rapports des chapitres (actifs) de cette année.

## PÉNINSULE ACADIENNE

Nous sommes à notre dernière année avec l'exécutif actuel de la Péninsule Acadienne, notre AGA aura lieu au mois de mai et un nouvel exécutif sera alors élu. L'exécutif actuel est composé de André-Marc Friolet comme directeur, Geneviève Bourgeois comme présidente, Théo Saulnier comme vice-président, Annette Comeau comme trésorière et Julie Lanteigne comme secrétaire. Les membres de l'exécutif se sont rencontrés à plusieurs reprises pour prévoir des activités durant l'année.

Nous avons organisé un 5 à 7 à la Distillerie Fils du Roy pour une première fois, à l'automne. Nous avons également eu la tournée des chapitres au sujet des techniciens en travail social afin de nous informer et recevoir le feedback des membres sur la plateforme Zoom. Durant le temps des fêtes, nous continuons de faire notre souper de Noël traditionnel au restaurant Le Ptit Mousse de Lamèque qui attire le plus de membres et plusieurs prix de présences ont été donnés.

Pour le Mois du travail social, un mémo a été envoyé à tous les membres en plus de prévoir une activité de 5 à 7 au Cielo Glamping Maritime de Shippagan, qui fût un très grand succès. Nous avons eu la possibilité d'avoir une conférence avec Martine Paquet sur Normes concernant la capacité des mineurs de consentir aux services de travail social. Nous tentons de placer des formations ou informations sur le groupe Facebook privé le plus souvent possible.

**André-Marc Friolet, TSI**  
**Directeur du Chapitre**

## EDMUNDSTON/GRAND-SAULT

Quel beau groupe au chapitre Edmundston & Grand-Sault! On dirait qu'une pandémie nous a redonné des ailes...ou du moins une nouvelle façon d'interagir et de rester actifs par la voie virtuelle. La réussite de ce chapitre s'étend d'abord aux membres de l'exécutif et à leur dévouement à redonner aux membres la reconnaissance et l'appréciation qui est primordiale. L'aisance des ressources électroniques nouvellement à notre disposition et plus accessibles, nous a permis de renouer et de garder contact avec l'ensemble de nos membres des deux grandes régions.

Parmi les succès se trouvent les sessions éducatives offertes de façon virtuelle qui ont permis un accès inclusif à tous les membres, de même qu'une flexibilité de la part des employeurs à permettre la participation sur les heures de travail. Les membres ont beaucoup apprécié d'être consultés à la tournée des chapitres avec la direction de l'ATTSNB où ont pu être adressées des informations ainsi que certaines inquiétudes en ce qui concerne la venue des Techniciennes et Techniciens en travail social. L'exécutif du chapitre tenait à con-

tinuer à redonner aux membres et a donc poursuivi la formule des tirages au sort mensuels parmi les membres qui pouvaient se mériter une carte cadeau ou une surprise d'une valeur de \$50 dans l'un des commerçants locaux des deux régions...les membres éprouvent bien du plaisir avec ceci et nous sommes témoins que ces petits gestes font du bien. L'une des grandes réussites récentes est sans doute la tenue de l'AGA du chapitre qui a pu être offerte en présentiel pour la première fois depuis 2020! Et nous avons tout donné! Le 30 mars a été une journée éducative complète sur le thème « Reset ton Mindset » et « Rock ton Mieux-être » avec le psychologue Claude Beaulieu, suivie de la remise des prix de participation, dont celui de la couverture des frais d'adhésion 2023 (parmi les membres ayant participé aux activités de l'année) et des prix de reconnaissances. Une belle délégation de 45 membres s'est réunie afin de se ressourcer dans un thème pourtant personnel mais à la fois rassembleur et amusant!



*Kristine Johnson-Leblanc, travailleuse sociale de l'année*

Un nouvel exécutif a été nommé lors de la tenue d'élections de l'AGA incorporée dans l'horaire de la journée; dont les co-présidentes : Mélissa Levesque-Parker et Karine Pelletier, Vice-présidente : Kristine Johnson-Leblanc, secrétaire : Sylvie-Lise Dubé et trésorière : Sandra Soucy. Le chapitre remercie la présidente sortante Monique Dubé-Michaud ainsi que Fernand Sirois pour leur leadership à guider notre chapitre vers une nouvelle année de succès. Le groupe peut aussi compter sur l'assistance de Kim Akerley-Lagacé et de Mélanie Hudon Bergeron comme conseillères au chapitre pour aider dans l'organisation des activités.

Notre année se termine en beauté, en ayant remis (en surprise) le prestigieux prix Prix de la Travailleuse Sociale de l'année à Kristine Johnson-Leblanc, celle qui est très active et dont la plume est contagieuse! Kristine est reconnue pour semer le bonheur autour d'elle et à se soucier des autres dans toutes les sphères de sa vie. Elle est aussi l'agente de communication pour notre chapitre depuis plusieurs années et réussit ce travail exceptionnellement. Félicitations Kristine! Un 2e Prix de Reconnaissance dans l'Action Sociale a été remis à l'organisme des Anges Bienveillants bénévoles de la région qui a été un souffle d'espoir et de bien-être durant les 3 années de Pandémie, entre autres par la livraison de repas aux Foyers de soins spéciaux ou la décoration de leurs vitrines afin d'apporter un certain espoir et réconfort aux gens et au personnel affectés par les éclosions.

Le chapitre est reconnaissant au personnel de l'ATTSNB pour leur soutien continu avec qui il nous a été possible d'offrir des sessions éducatives virtuelles, mais aussi d'avoir la flexibilité et l'ouverture de prendre les appels de consultations de nos membres quand on en ressent le besoin. C'est par la transparence et cette proximité envers les membres que nous pouvons tous ensemer et cultiver le sentiment d'appartenance dont on a besoin dans cette profession. Ce sont des valeurs que le chapitre Edmundston et Grand-Sault tient à cœur et désire reproduire . Au plaisir d'enligner une nouvelle année productive!

Amicalement soumis,  
**Karine Levesque, TSI, Directrice de chapitre au nom des co-présidentes Mélissa Levesque-parker et Karine Pelletier et de la présidente sortante Monique Dubé-Michaud**



*Les rockers du « Rock ton Mieux-être »*



*Pierre Thibault pour les "Anges Bienveillants"*

## FREDERICTON

L'exécutif du chapitre de Fredericton est composé de la présidente Maureen MacNeil, de la vice-présidente Kaitlin Pauley, de la trésorière Cassandra Tarfa, de la secrétaire Sydney Haines et de la directrice du chapitre Valerie DeLong. Le chapitre organise des réunions d'affaires et des séances de formation sur une base régulière à partir de l'automne de chaque année. Des séances éducatives sont offertes le troisième jeudi soir de chaque mois et sont d'excellentes occasions pour les membres d'approfondir leurs connaissances, de réseauter et d'être informés des activités du chapitre. Le chapitre a continué avec des sessions de formation virtuelles et des réunions d'affaires via MS Teams, car l'exécutif a noté une augmentation significative de la participation en raison de la flexibilité qu'offrent les réunions virtuelles.

Le Chapitre a offert sa première activité sociale en personne depuis le début de la pandémie en décembre 2022. L'activité sociale a eu lieu au Crowne Plaza et a été une merveilleuse occasion de socialiser et de réseauter avec d'autres travailleurs sociaux de Fredericton. Lors de la soirée, le prix Raoul Léger a été remis à Lorraine Whalley et les membres ont pu voir les personnes qui ont nommé Lorraine discuter des contributions importantes qu'elle a apportées à la pratique du travail social. Lors de cette activité sociale, le chapitre a également offert 10 prix de présence aux participants et tiré 3 noms pour assister à la formation Halifax Brief Therapy, Solution Focused Therapy offerte par le Comité d'éducation du Chapitre de Fredericton. L'exécutif du Chapitre de Fredericton prévoit également une activité sociale printanière au mois de mai.



*Géraldine Poirier Baiani (gauche), présentant le prix Raoul Léger à Lorraine Whalley (droite) pendant l'événement social du Chapitre en décembre 2022*

Le Chapitre de Fredericton a la chance d'avoir un comité d'éducation dévoué et actif, présidé par Susan Gavin. Le comité d'éducation s'engage à s'assurer que les membres du Chapitre ont une variété d'opportunités de formation continue intéressantes tout au long de l'année. Les séances de formation ont commencé en septembre 2022 par une présentation sur « Incarner le travail social structurel dans la pratique : Exploration des premiers résultats de la recherche » par la Dre Michelle Greason. En octobre 2022, les membres de du Chapitre ont eu l'occasion d'assister à une séance préenregistrée de la Dre Jenni Cammaert sur « Les troubles de l'alimentation et les besoins de traitement non satisfaits : les prochaines étapes pour le Nouveau-Brunswick ». La session d'éducation de novembre présentée par la Dre Marilyn Dupre portait sur « l'éducation au travail social face au handicap ». En janvier, le chapitre a accueilli le Dr A.J. Ripley pour une session sur la « diversité et l'inclusion des genres ». En février, Tanya Smith a présenté la « Pratique fondée sur des données probantes en travail social » et la dernière session de formation aura lieu en avril, « Pourquoi les travailleurs sociaux doivent comprendre la dépendance : d'un point de vue personnel et perspective professionnelle » présentée par Nathalie Bourgeois.

Au cours du Mois du travail social en mars, le comité d'éducation a organisé une conférence d'une journée intitulée "Compétences essentielles de survie pour les travailleurs sociaux - Création et maintien d'activités et de pratiques pour les soins personnels". Anne Caverhill a donné une séance sur « Une introduction à la relation entre le droit et le travail social », Judy Levi et Marci Osmond de Neqotkuk Child and Family Services Agency, Inc. ont discuté du nouveau projet de loi sur la famille – Neqotkuk Child and Family Well-Being Act, et Alison Charnley ont présenté une séance sur la Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes. La conférence visait à fournir des informations et des ressources pour aider à démystifier les lois et règlements fédéraux et provinciaux qui guident les travailleurs sociaux et a été un événement exceptionnel d'une journée complète pour les membres. La conférence a également offert plusieurs intermèdes musicaux de la talentueuse Twilla Reagan et a attiré plusieurs prix de présence et ressources pour les participants.

En septembre 2022, l'exécutif du chapitre de Fredericton a lancé une page Facebook, visant à accroître l'engagement des membres de Fredericton. Cette page a rencontré un énorme succès, puisque 170 membres ont rejoint la page depuis sa création. La page Facebook est censée être une opportunité de créer une communauté parmi les membres et de s'engager avec le chapitre. L'exécutif du chapitre de Fredericton a offert plusieurs opportunités interactives aux membres pour gagner des ressources pendant le Mois du travail social 2023, totalisant plus de 195 commentaires au cours du mois de mars !

Le chapitre de Fredericton a connu une année très fructueuse et se réjouit d'accroître son engagement auprès des membres au cours de l'année à venir. Le chapitre de Fredericton offre aux travailleurs sociaux locaux de merveilleuses façons de réseauter et de se renseigner sur ce qui se passe dans d'autres domaines de la pratique du travail social!

Respectueusement soumis,

**Maureen MacNeil, TSI, Présidente du Chapitre et  
Valerie DeLong, TSI, Directrice du Chapitre**

## MIRAMICHI

---

Le bureau de direction du chapitre de Miramichi est composé de travailleuses sociales dévouées qui ont joué leurs rôles pendant toute la pandémie et qui continuent de travailler à titre de bénévoles jusqu'à ce que le chapitre puisse faire élire de nouveaux membres.

Le bureau de direction actuel est composé des personnes suivantes : Michele Bushey-Joe, présidente ; Emily Robichaud, secrétaire ; Huguette Richard, trésorière ; Mylène Morris, directrice du chapitre. Nous sommes chanceux de compter 137 membres, et nous espérons que le nombre augmentera lorsque de nouveaux diplômés entreront en fonctions et que d'autres postes en travail social seront annoncés dans notre collectivité.

Malgré les défis qu'a posés la COVID et les difficultés continues qui en ont découlé, le chapitre de Miramichi a continué de communiquer avec ses membres afin d'organiser des activités pour nos collègues. Cette année, comme d'habitude, nous avons mis l'accent sur les autosoins et le mieux-être de nos membres. Cette année, notre bureau de direction a créé un certain nombre de « paniers d'urgence » remplis d'articles choisis selon un thème particulier. Des cadeaux spéciaux ont été placés dans certains paniers choisis par hasard, et un générateur aléatoire informatisé a permis de choisir les récipiendaires pendant le Mois du travail social 2023.

Nous avons aussi tenu un tirage au sort de la cotisation intégrale à l'ATTSNB ainsi qu'un autre tirage de la moitié de la cotisation. Les membres du chapitre ont beaucoup apprécié ces activités. De plus, plus tôt au cours de l'année, nous avons tenu un tirage d'une carte-cadeau afin de souligner le travail assidu et le dévouement de nos membres locaux. Nous continuons de mettre l'accent sur le soutien des entreprises locales en achetant des cadeaux à cette fin auprès des entreprises de notre collectivité.

Les membres du bureau de direction du chapitre de Miramichi sont convaincues qu'elles font tout leur possible pour faire participer les membres du chapitre, malgré les nombreux défis auxquels ils sont confrontés dans notre région. De nombreuses travailleuses sociales et de nombreux travailleurs sociaux assument de multiples rôles et responsabilités en raison du taux faible de maintien en poste dans la région de Miramichi. Nous sommes reconnaissantes de l'engagement dont font preuve les travailleurs sociaux et travailleuses sociales magnifiques de notre chapitre ; c'est pour nous un privilège de collaborer avec eux.

Rapport respectueusement présenté,

**Michele Bushey-Joe, BTS, MTS, TSI  
Présidente du chapitre**

## MONCTON

---

Le Chapitre de Moncton est restée occupée au cours de la dernière année et, avec l'aisance de nombreuses restrictions liées à la Covid-19, a opté pour la poursuite d'événements virtuels, tout en ajoutant également des événements en personne. Nous reconnaissons qu'il continue d'y avoir de nombreux défis pour nos membres de Moncton, notamment l'adaptation aux différentes clientèles et prestations de services, les problèmes de rétention et les lourdes charges de travail. Nous remercions sincèrement nos membres pour leur dévouement continu à leur travail.

Notre assemblée générale annuelle a eu lieu en mai l'année dernière et l'ancienne secrétaire, Leanne Trites,

a démissionné. Deux soupers de Noël ont été organisés en décembre, offrant aux membres la possibilité d'assister à l'événement de Richibucto ou à celui de Moncton. Des prix ont été tirés au sort et il y a eu une belle participation à ces événements. Pour célébrer le Mois du travail social, notre chapitre a organisé une soirée pizza et quilles en mars 2023. Des prix ont également été remis lors de cet événement et les membres qui y ont assisté ont indiqué avoir beaucoup apprécié cet événement.

Enfin, notre chapitre accueillera l'AGA provinciale cette année et a été occupé par les préparatifs. Le thème de cette année est Les travailleurs sociaux sont des super-héros, avec le titre de la conférence : Retirer le cap - Adopter la résilience et le courage pour une pratique durable du travail social, par Terri-Ann Richards. La conférence et l'AGA seront offertes en personne et virtuellement. Nous espérons vous y voir en grands nombres !

Nous apprécions les commentaires et la communication de nos membres et vous invitons à nous contacter par courriel à [moncton@nbasw-attsnb.ca](mailto:moncton@nbasw-attsnb.ca) ou sur notre page Facebook à NBASW-ATTSNB Chapitre de Moncton.

Cordialement,

**Valerie Roy-Lang, TSI**  
**Présidente du Chapitre de Moncton**

## SAINT JEAN

Le chapitre de Saint John est ravi de présenter les membres du bureau de direction qui ont été élus plus tôt au cours de l'année. Notre équipe complète est composée des personnes suivantes: Samantha Jesso, présidente ; Nicholas Remete et Megan MacLean, vice-présidents ; Tera Vellenoweth, trésorière ; Samara Carvell, secrétaire ; anciennes membres Patti Scott et Jessica MacPhee offrent des services de soutien pendant la période de transition.

Depuis les élections, notre bureau de direction a organisé trois activités, qui ont été tenues pendant le Mois national du travail social. Le chapitre a organisé deux activités pendant l'après-midi au studio de yoga local Amana, où nous avons approfondi nos connaissances en matière de méditation, de pleine conscience et de yoga nidra. Plus de 25 membres ont participé à ces activités. Vers la fin du Mois du travail social, le chapitre de Saint John a organisé une activité à une installation locale de lancer de hache, Woodchucks. Nous avons eu un tirage au sort pour la cotisation et avons attiré plus de 60 membres.



*Événement Yoga du Chapitre de Saint Jean*



*Événement de lancement de haches du Chapitre de Saint Jean*

Notre bureau de direction sait qu'il a été difficile pendant la pandémie de faire participer les membres et tient à accorder la priorité à cela à l'avenir. Nous avons l'intention d'organiser d'autres activités d'apprentissage, d'appuyer des entreprises de la collectivité en organisant d'autres tirages de cartes-cadeaux et d'organiser d'autres activités sociales pour nos membres. Nous avons créé une page Facebook pour le chapitre de Saint John de l'ATTSNB et nous avons affiché sur cette page des annonces d'activités et d'autres communications aux membres.

Le bureau de direction a hâte de rencontrer des membres et de les inviter à participer aux activités du chapitre au cours de l'année à venir. Le chapitre tient à remercier tous les membres de leur travail continu et de leur dévouement à l'égard de la profession du travail social.

**Samantha Jesso, TSI**  
**Présidente du Chapitre**

## SUSSEX

Nous remercions les membres suivants qui se sont portés volontaires pour faire partie du bureau de direction du chapitre : Pam Cole, directrice et trésorière, Crystal Parlee, secrétaire, Anisa Pynn, vice-présidente, et Sharon Brown, présidente. Nous remercions tout le monde qui a assisté aux activités ou a participé à l'organisation de celles-ci.

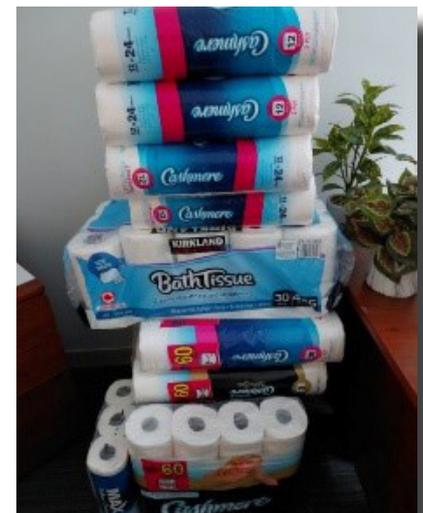
Le chapitre de Sussex de l'ATTSNB tient d'habitude de trois à quatre réunions par année et a organisé quelques activités au cours de la dernière année.

Le Mois du travail social a été souligné pendant la semaine du 20 au 25 mars 2023. Nous avons lancé les activités de la semaine par un concours où il fallait deviner le nombre de bonbons dans un pot. Wanda Northrup, membre à la retraite, a remporté le prix incroyable. Elle se trompait de très peu, soit de sept bonbons, car il y en avait 320! Le prix était un beau jeu de société créé par notre membre talentueuse Sheena MacDonald. On a eu des gâteries au cours de la semaine.



*Concours de bonbons du chapitre Sussex et le prix du concours*

Malheureusement, il a fallu annuler la promenade dans les bois et la séance de test de personnalité en raison de la maladie et des exigences du travail. Nous espérons tenir ces séances en automne. Vers la fin de la semaine, nous avons partagé un bon repas et passé une excellente soirée amusante au resto All Seasons, où nous avons joué aux jeux et remis des prix. Nous remercions le comité organisateur des célébrations : Jean Beyer, Matt Brown, Sharon Brown, Amanda Douthwright et Sheena MacDonald!



*Dons de collecte de fonds du Chapitre de Sussex*

Étant donné que de nombreuses personnes de nos collectivités connaissent des difficultés financières et que de plus en plus de personnes ont recours aux banques alimentaires, notre chapitre a décidé de faire une collecte de fonds. En décembre 2022, les membres ont donné 150 rouleaux individuels de papier de toilette, soit l'équivalent de 330 rouleaux parce qu'il s'agissait de rouleaux doubles et triples, à la banque alimentaire de Sussex, The Sussex Sharing Club. Merci à tous et à toutes!

Compte tenu de l'importance des études et des frais de scolarité élevés, notre chapitre a décidé de relancer le programme de bourses du chapitre de Sussex de l'ATTSNB en accordant la somme de 150 \$ à un finissant de l'école secondaire qui poursuit des études dans le domaine du travail social ; la bourse sera décernée pendant la remise de diplômes en juin.

Nous attendons avec plaisir de vous voir à l'AGA!

Rapport respectueusement présenté par  
**Sharon Brown, TSI**  
**Présidente du Chapitre de Sussex**

## RESTIGOUCHE

Le chapitre Restigouche a tenu 3 réunions pour ses membres depuis le début de l'année. Deux en ligne et une en présentielle pour le mois du travail social. On s'est gâté avec un bon repas!

Quelques tirages ont eu lieu pendant l'année afin de remercier les membres pour leur participation aux rencontres. La travailleuse sociale Louise Lapierre a été souligné pour son travail exceptionnelle et son implication dans notre communauté.

Comme quoi le hasard fait bien les choses, c'est également Louise Lapierre qui s'est mérité le remboursement de la cotisation annuel. Nous avons également pu souligner l'importance du travail de la banque alimentaire de notre région en tant qu'organisme de l'année suivi d'une donation.

Nous tenons à remercier tous les membres de l'exécutif qui étaient présent pendant la dernière année, ceux qui se joindrons à nous prochainement et à tous les membres du chapitre pour leur belle participation.

Avec plaisir,

**Mélodie Vienneau, TSI**  
**Présidente du chapitre**



*Reconnaissance de Louise Lapierre (milieu) pour son travail exceptionnel et son engagement communautaire & le remboursement de sa cotisation annuelle de membre.*

# États Financiers

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

### *Opinion*

Nous avons vérifié les états financiers de l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick (l'association), y compris le bilan au 31 mars 2023 et les états des résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023, ainsi que les notes afférentes aux états financiers et un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de l'association au 31 mars 2023, ainsi que les résultats de son exploitation et les flux de trésorerie pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 selon les principes comptables canadiens visant les organismes à but non lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Nos responsabilités en application de ces normes sont plus amplement décrites dans la partie de notre rapport intitulée Responsabilités des vérificateurs pour la vérification des états financiers. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à la vérification des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous croyons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et pertinents pour fonder notre opinion.

### *Responsabilité de la direction et des personnes chargées de la gouvernance pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables canadiens visant les organismes à but non lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution ne s'offre à elle.

Les personnes chargées de la gouvernance sont responsables de surveiller le processus d'information financière de l'association.

### *Responsabilités des vérificateurs pour la vérification des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des vérificateurs qui comprend notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cette vérification.

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures de vérification en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et pertinents pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour la vérification afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non afin d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux de vérification et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre vérification.

À Fredericton, au Nouveau-Brunswick  
Le 4 mai 2023



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**Bilan  
Le 31 mars  
2023**

	2023	2022
<b>ACTIFS</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	389 080 \$	923 280 \$
Dépôts à terme (Note 4)	475 000	-
Encaisse affectée	37 988	858 378
Titres négociables affectés (Note 5)	829 231	-
Débiteurs	37 832	122 494
Charges payées d'avance	12 673	3 285
	1 781 804	1 907 437
IMMOBILISATIONS (Note 6)	17 793	19 944
ACTIFS INCORPORELS (Note 7)	-	231
	1 799 597 \$	1 927 612 \$
<b>PASSIFS ET ACTIFS NETS</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	102 491	125 189
Remises gouvernementales payables	14 160	9 805
Cotisations différées (Note 8)	722 861	773 929
	839 512	908 923
<b>ACTIFS NETS</b>		
Non affectés	75 073	140 136
Affectés	867 219	858 378
Investissement dans les immobilisations et actifs incorporels	17 793	20 175
	960 085	1 018 689
	1 799 597 \$	1 927 612 \$

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**État de l'évolution de l'actif net  
Exercice terminé le 31 mars 2023**

			Investissement immobilisations et actifs incorporels	2023	2022
	Non affectés	Affectés			
ACTIFS NETS – DÉBUT DE L'EXERCICE	140 136 \$	858 378 \$	20 175 \$	<b>1 018 689 \$</b>	1 010 914 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(46 365)	(6 495)	(5 744)	<b>(58 604)</b>	7 775
INVESTISSEMENT DANS LES IMMOBILISATIONS ET ACTIFS INCORPORELS	(3 362)	-	3 362	-	-
TRANSFERTS INTERNES (Note 9)	(15 336)	15 336	-	-	-
ACTIFS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	<b>75 073 \$</b>	<b>867 219</b>	<b>17 793</b>	<b>960 085</b>	<b>1 018 689 \$</b>

**État des résultats d'exploitation**  
**Exercice terminé le 31 mars 2023**

	2023	2022
<b>PRODUITS</b>		
Cotisations	788 684 \$	796 562 \$
Subventions	3 720	8 280
Intérêts	1 915	782
Autre	10 406	16 610
Subventions salariales et recouvrements	-	8 484
	<u>838 725</u>	<u>830 718</u>
<b>CHARGES</b>		
Réunions du Conseil et du Bureau de direction	20 065	1 170
Rabais des chapitres	21 630	20 969
Dépenses de comités	20 621	957
Plaintes et discipline	25 489	34 239
Frais de traitement applicables aux cartes de crédit	19 634	18 982
Cotisations — ACTS, CCORTS et ASWB	86 158	78 877
Réparations, entretien et bail de matériaux	2 013	2 862
Assurances	11 828	9 133
Réunions et congrès	25 455	18 962
Bureau	12 792	15 058
Dépenses de la présidence	6 728	-
Frais professionnels	31 280	27 228
Programme – stratégie de recrutement et de maintien en poste	51 076	8 280
Relations publiques et promotion	11 783	13 634
Loyer	39 450	34 562
Salaires et sous-traitances	434 494	428 398
Bourses	6 000	1 500
Services aux membres	32 645	28 859
Dépenses du personnel	13 229	11 966
Téléphone	10 536	10 457
Déplacements et dons	976	538
Site Web et soutien informatique	1 208	489
	<u>885 090</u>	<u>767 120</u>
	<u>(46 365)</u>	<u>63 598</u>
<b>PRODUITS AFFECTÉS (CHARGES)</b>		
Revenu de dividendes	8 932	-
Intérêts	5 400	4 391
Campagne de publicité - subventions	85 154	134 155
Campagne de publicité - charges	(100 491)	(175 926)
Perte non réalisée sur titres négociables	(5 490)	-
	<u>(6 495)</u>	<u>(37 380)</u>
	<u>(52 860)</u>	<u>26 218</u>
<b>AUTRES CHARGES</b>		
Amortissement des immobilisations	(5 513)	(6 669)
Amortissement des actifs incorporels	(231)	(11 774)
	<u>(5 744)</u>	<u>(18 443)</u>

(suite)

ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des résultats d'exploitation (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(58 604 \$)	7 775 \$

## ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent (déficit) des produits sur les charges	(58 604 \$)	7 775 \$
Éléments hors caisse :		
Amortissement des immobilisations	5 513	6 669
Amortissement des biens incorporels	231	11 774
Perte non réalisée sur titres négociables	5 490	-
	(47 370)	26 218
Variations du fonds de roulement hors caisse :		
Débiteurs	84 662	(118 982)
Charges payées d'avance	(9 388)	1 227
Créditeurs et charges à payer	(22 698)	37 225
Cotisations différées	(51 068)	151 767
Remises gouvernementales payables	4 355	1 746
	5 863	72 983
	(41 507)	99 201
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Achat de biens et de matériel	(3 362)	(1 107)
Achat de titres négociables	(825 789)	-
Revenu de placement réinvesti	(8 932)	-
	(838 083)	(1 107)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION)</b>	<b>(879 590)</b>	<b>98 094</b>
<b>ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 781 658</b>	<b>1 683 564</b>
<b>ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>902 068 \$</b>	<b>1 781 658 \$</b>
<b>ENCAISSE :</b>		
Encaisse	389 080	923 280
Dépôts à terme	475 000	-
Encaisse affectée	37 988	858 378
	902 068 \$	1 781 658 \$

## 1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

L'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick est un organisme à but non lucratif qui régit les services de travail social dispensés à la population du Nouveau-Brunswick et en assure la réglementation.

## 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

### Mode de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables canadiens pour les organismes à but non lucratif.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'association comptabilise l'argent comptant en caisse, les dépôts à court terme et les soldes bancaires, déduction faite des découverts, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les emprunts bancaires sont considérés comme des activités financières.

### Politique sur les instruments financiers

L'association considère tout contrat comme un actif financier, un passif ou un instrument de capitaux propres, sauf dans certaines circonstances limitées. L'association comptabilise les éléments suivants à titre d'instruments financiers :

1. Trésorerie et équivalents de trésorerie
2. Clients et autres débiteurs
3. Crédoiteurs et charges à payer
4. Dépôts à terme
5. Titres négociables

Un actif ou passif financier est reconnu lorsque l'association devient partie à des dispositions contractuelles de l'instrument.

L'association évalue initialement les actifs et passifs financiers à leur juste valeur, sauf certaines opérations avec lien de dépendance.

Les actifs ou passifs financiers qui sont obtenus grâce à des opérations avec apparentés sont évalués conformément à la politique comptable applicable aux opérations avec apparentés, sauf les opérations avec une personne ou une entité dont l'unique rapport avec l'association est celui de la gestion, lesquelles sont comptabilisées conformément aux instruments financiers.

L'association évalue ensuite ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement moins toute réduction pour créances douteuses, sauf les dépôts à terme qui sont évalués à leur juste valeur.

L'association enlève les passifs financiers ou une partie des passifs financiers lorsque l'obligation est acquittée ou annulée ou qu'elle prend fin.

*(suite)*

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant ou au prix estimatif moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est comptabilisé pour amortir les actifs au cours de leurs vies utiles estimées aux taux suivants :

Mobilier et installations	20 % 30%
---------------------------	----------

L'association examine périodiquement ses biens en vue d'éliminer les articles désuets.

---

#### Actifs incorporels

Les coûts liés à la conception et à l'aménagement du site Web sont amortis sur une base linéaire sur quatre ans.

#### Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables canadiens pour les organismes à but non lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les estimations sont examinées périodiquement et les ajustements sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils sont connus. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

#### Comptabilisation des revenus

Les cotisations, les intérêts et d'autres revenus sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'engagement. Les subventions des projets sont constatées dans l'exercice où les frais liés aux projets sont engagés.

### 3. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'association est exposée à divers risques liés à ses instruments financiers et a adopté un cadre de gestion des risques complet afin de contrôler, d'évaluer et de gérer ces risques. L'analyse suivante offre des renseignements sur les risques auxquels l'association est exposée le 31 mars 2023 et la concentration des risques.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit désigne la probabilité de perte due à l'incapacité d'un emprunteur de rembourser une dette. L'association est exposée au risque de crédit en raison de ses membres. Afin d'atténuer le risque de crédit, l'association examine les antécédents de crédit des nouveaux membres avant de leur consentir un crédit et examine sur une base régulière le dossier de crédit des membres actuels. L'association compte un nombre important de membres, ce qui minimise la concentration des risques de crédit.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve de la difficulté à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. L'association est exposée à ce risque principalement en raison des fonds qu'elle perçoit de ses membres et d'autres sources connexes et des comptes créditeurs.

#### Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois catégories de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

### 4. DÉPÔTS À TERME

Les taux d'intérêt sur les dépôts à terme varient de 4,05 % à 5,25 % et ils viennent à échéance entre septembre 2023 et janvier 2025.

## Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2023

## 5. TITRES NÉGOCIABLES AFFECTÉS

	2023	2022
Coût	834 721 \$	-
Perte non réalisée sur titres négociables	(5 490)	-
Juste valeur des titres négociables	<u>829 231 \$</u>	<u>\$ -</u>

## 6. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2023 Valeur comptable net	2022 Valeur comptable net
Mobilier et installations	152 626\$	134 833 \$	17 793\$	19 944 \$

## 7. ACTIFS INCORPORELS

	2023	2022
Coûts liés à la conception et à l'aménagement du site Web	47 098 \$	47 098 \$
Amortissement cumulé	(47 098)	(46 867)
	<u>-</u>	<u>231</u>

## 8. COTISATIONS DIFFÉRÉES

	2023	2022
Cotisations comptabilisées d'avance	722 861 \$	734 980 \$
EPFT – stratégie de recrutement et de maintien en poste	-	32 720
Ministère du Développement social – campagne de publicité	-	6 229
	<u>722 861 \$</u>	<u>773 929 \$</u>

## 9. ACTIF NET AFFECTÉ

Le Conseil d'administration dispose de ressources qui font l'objet de restrictions internes selon les fins déterminées :

Le fonds de prévoyance est accessible pour les activités quotidiennes de l'association lorsqu'il y a un manque à gagner.

Le fonds de défense est accessible pour payer les frais juridiques et d'autres frais liés aux audiences disciplinaires.

Le fonds de bourses est accessible pour verser des bourses accordées par l'association.

Le fonds de campagne de publicité est accessible pour des projets désignés par le Conseil d'administration.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Prévoyance	419 473 \$	414 739 \$
Défense	231 016	229 565
Bourses	37 194	37 116
Campagne de publicité	<u>179 536</u>	<u>176 958</u>
	<u>867 219 \$</u>	<u>858 378 \$</u>

Au cours de l'exercice, l'association a transféré 15 336 \$ du fonds non affecté au fonds de la campagne de publicité.

## 10. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour cadrer avec la présentation adoptée pour l'exercice en cours.





**Association des travailleuses et des travailleurs  
sociaux du Nouveau-Brunswick**

C.P. 1533, succursale A Fredericton (N.-B.) E3B 5G2 Canada

Tel.: (506) 459-5595

Fax: (506) 457-1421

Télécopieur: 1-877-495-5595

**[www.nbasw-attsnb.ca](http://www.nbasw-attsnb.ca)**